24 FÉVRIER 1951

N° 280 - 100 FRANCS

France ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

LA GRANDE REVUE UNIVERSELLE

ANDRÉ GIDE EST MORT

Prix Nobel de littérature en 1947, André Gide vient de disparaître à quatre-vingt-deux ans, laissant une œuvre importante et dont l'influence a été profonde sur la vie intellectuelle du demi-siècle. Elle atteste l'exceptionnelle curiosité de ce grand styliste, de cet esprit mobile, tourmenté et avide d'indépendance, à qui notre collaborateur Robert Kemp consacrera une étude dans notre prochain numéro.

Foire Internationale de Lyon

du 31 mars au 9 avril 1951

IMPORTANTES FACILITÉS DE VOYAGE

LYON : *rue Ménestrier,* Téléphone : Burd. 55-05

PARIS : *1, boulev. Malesherbes,* Téléphone : ANJou 08-34

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

FRANCE-ILLUSTRATION MONDE ILLUSTRÉ

13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

TARIFS D'ABONNEMENT

L'ABONNEMENT N° 1 DONNE DROIT AUX 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS.

L'ABONNEMENT N° 2 EST FORMÉ DES 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS ET DES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

L'ABONNEMENT N° 3 SE COMPOSE DES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES TROIS NUMÉROS SPÉCIAUX.

L'ABONNEMENT N° 4 COMPREND LES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES 3 NUMÉROS SPÉCIAUX, ET LES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE»

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ET THÉATRAL, RÉSERVÉ AUX SEULS ABONNÉS, PARAIT AVEC LE 2e ET LE 4e NUMÉRO DE CHAQUE MOIS.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	1.950	2.450	2.550	3.050
Un an...	3.900	4.900	5.100	6.100

ÉTRANGER

		ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
ANGLETERRE (livres)	6 mois...	2-15-0	3-10-0	3-15-0	4-5-0
	Un an...	5-10-0	7-0-0	7-10-0	8-10-0
BELGIQUE (francs) LUXEMBOURG (belges)	6 mois...	350	446,50	453,75	550
	Un an...	700	893	907,50	1.100
ÉTATS-UNIS (dollars U. S. A.)	6 mois...	7	9	9,15	11
	Un an...	14	18	18,25	22
CANADA (dollars canadiens)	6 mois...	7,58	9,92	10,08	12,23
	Un an...	15,15	19,84	20,15	24,45
PORTUGAL (escudos)	6 mois...	202,75	258,50	262,75	318,50
	Un an...	405,50	517	525,50	637
SUISSE (francs suisses)	6 mois...	30	38,25	39	47,25
	Un an...	60	76,50	78	94,50

AUTRES PAYS : Abonnements payables soit en dollars, livres, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	2.450	3.125	3.175	3.850
Un an...	4.900	6.250	6.350	7.700

Les tarifs d'abonnement ci-dessus payables en monnaies étrangères ont été établis en fonction des récents alignements monétaires.

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : **50 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

Moisson de fleurs

Ce colis que vous offre l'Établissement LÉON PIN permet notamment de réaliser en fleurs naturelles une magnifique " gerbe tricolore ".

COMPOSITION DU COLIS

2 Glaïeuls bleus "ABU HASSAN".
2 Glaïeuls blancs "PRINCESSE DES NEIGES".
2 Glaïeuls rouges "CROIX ROUGE".
12 Glaïeuls hybrides à grandes fleurs de tous coloris.
1 ARUM d'Éthiopie, belle plante d'appartement à fleurs blanches.
1 CANNA à fleurs d'Orchidées.
10 MONTBRETIAS Orangés Remontants.
5 TRÈFLES à 4 Feuilles (Porte-Bonheur de Paris) à fleurs roses.
1 GLOXINIA Erecta, magnifiques fleurs aux coloris éclatants.

La valeur réelle de ce colis est de **980 fr.** ; il est offert au prix exceptionnel de :

650 fr.

emballage et port à domicile compris.
Une notice de culture est jointe à chaque colis.

DAHLIAS MODERNES A TRÈS GRANDES FLEURS

Les colis que nous offrons contiennent les plus récentes variétés. Ils permettent d'obtenir des fleurs splendides sans aucun soin particulier.

COLIS A
6 variétés différentes
franco par poste :
485 fr.

COLIS B
12 variétés différentes
franco par poste :
825 fr.

COLIS D
LES "DIX PLUS BEAUX DAHLIAS"
composé uniquement de nouveautés de grand mérite, ayant obtenu les plus hautes récompenses aux expositions, soigneusement étiquetées, franco poste :
1.200 fr.

Nous ajoutons gratuitement un **Ferraria Pavonia,** curieuse plante dont les fleurs rappellent le dessin et les riches couleurs des plumes de paon, aux commandes comprenant plusieurs colis pour faire bénéficier nos Clients de l'économie réalisée sur l'emballage.

★ *Paiment par mandat-lettre ou chèque bancaire joint à la commande (dans la même enveloppe) ou contre remboursement (frais de remboursement en plus)*

Ces colis peuvent également être envoyés par poste dans toute l'UNION FRANÇAISE sous emballage spécial garantissant leur bonne arrivée, et sans aucune modification des prix indiqués (francs métropolitain). Pour l'étranger, port et douane en plus.

L'utile et l'agreable dans votre jardin

ETAB^T HORTICOLE
LÉON PIN
France **Saint-Genis-Laval** Rhône

Compte Postal 918-45 Lyon

Agriculteurs, Vignerons, Forestiers...

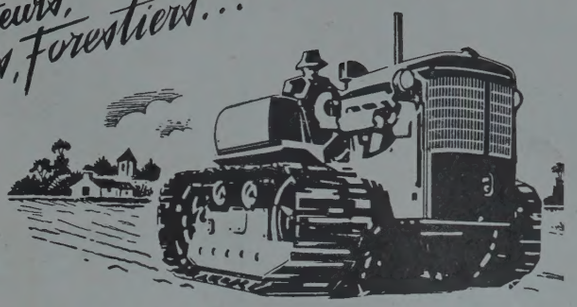

SEULE LA "CHENILLE" PEUT TOUT FAIRE.
POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE GAMME COMPLÈTE DE TRACTEURS A CHENILLE

EN SÉRIES

Le **NOUVEAU CB 25** à essence le plus petit **VIGNERON** à chenilles 0m.85 à 1m. HORS TOUT

CD 40 40 CV Diesel rentable dans toute exploitation, ferme grand vignoble 1m.15 à 1m.56 HORS TOUT

CP 60 60 CV Diesel tracteur universel pour tous travaux agricoles 1m.86 HORS TOUT

CB 70 70 CV Diesel tracteur des grandes exploitations agricoles, forestières travaux publics

Continental

★ **ROBUSTESSE** des aciers et montages. Moteurs réputés.
★ **MANIABILITÉ :** 5 vitesses AVT., une marche AR., direction positive à différentiel commandé.
★ **ÉCONOMIE** - meilleurs prix de série - plus faible prix de revient de l'effort de traction.
★ **SÉCURITÉ** garantie de la marque française CONTINENTAL. Pièces détachées à volonté. Agents près de vous.

M.M. PUBLICITÉ

Ets RICHARD Frères — SALON 1951 Stand n° 9 Hall n° 11 — 19, rue du Bourbonnais, LYON

---

le filtre à air SUPERTUBIX

est le résultat de 30 ans d'expérience et de recherches dans le domaine du dépoussiérage, c'est un Filtre "COMPLET"

Mécanique, incolmatable, fonctionnant à sec
- Capte + 99% des poussières
- Économise l'huile et le carburant
- Diminue les frais d'entretien
- S'amortit en quelques semaines

LE SUPERTUBIX PROLONGE LA VIE DU MOTEUR
Demandez aujourd'hui même la notice " Supertubix 629 "

Société Industrielle d'Accessoires **S.I.A.G.A** pour Gazogènes et Automobiles

64, rue de Miromesnil
PARIS-VIII^e

Téléphone :
LABorde 32-75

SALON DE LA MACHINE AGRICOLE - STAND 21 — HALL 40

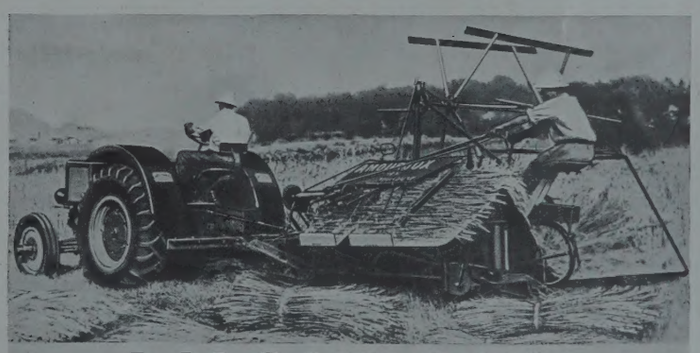

AMOUROUX

Fondée en 1873 FRÈRES S. A. Cap. 75.000.000

80, Allées Jean-Jaurès - TOULOUSE

MOISSONNEUSES-LIEUSES - FAUCHEUSES
(pour tracteurs et traction animale)
RATEAUX - FANEUSES

"Tout acier" - Garanties 10 ans

1843 Agents en France - Succursales à Paris, Lyon, Nantes, Angoulême.

PAQUES A CANNES

« LA VILLE DES FLEURS
ET DES SPORTS ÉLÉGANTS »
100 hôtels de toutes catégories

CASINO MUNICIPAL
Grands galas aux Ambassadeurs

En mars
4 Grandes semaines musicales internationales
PALAIS DES FESTIVALS (2 au 16 avril)
Festival international du Film

FÊTES ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

En mars
5-11 et 19-25 : Tournois internationaux de Tennis
du 27 mars au 3 avril : Semaine de la Fleur
le 28 mars : Concours d'élégance automobile

En avril
du 14 au 19 : Régates internationales
du 15 au 20 : IVe Rallye Soleil Automobile
du 16 au 22 : Tournoi international de Tennis

COUPES ET COMPÉTITIONS DE GOLF
à Mougins et à Mandelieu

Aérodrome de Tourisme (Cannes-Mandelieu)
(Centre d'accueil-Station-Service-Douane)

Renseignements : Syndicat d'Initiative - Cannes

PENTECOTE A DEAUVILLE

« LA PLAGE FLEURIE »

NORMANDY HOTEL
ROYAL HOTEL
HOTEL DU GOLF

Juin est le mois le plus beau
Chaque semaine, gala aux Ambassadeurs

Au Casino :
16 et 17 : Rallye Week-End Automobile organisé par
« l'Action Automobile et Touristique »
23 et 24 : Les Seniors Golfeurs de France
et Exposition Canine internationale

JUILLET
Le grand mois des sports
Rallye du Royal Aéro Club de Grande-Bretagne
Concours hippique international - Tir aux pigeons
Tournoi international de bridge - Régates internationales
Rencontre des parlementaires britanniques
et français au Sporting Tennis Club
NEW GOLF (2 parcours)
Week-end du Buck's Club
Championnat international des Seniors
Coupe Thion de la Chaume
Rencontre des parlementaires
britanniques et français
Courses à Clairefontaine

AOUT
Courses de chevaux - Ventes de Yearlings
Polo : Coupe mondiale (Amérique latine)
8 grands galas aux Ambassadeurs :
France-Amérique latine, du « Figaro », les
Habits Rouges, Franco-Egyptien, etc...

SEPTEMBRE
NEW-GOLF : Coupes d'Or et de Ganay

LIAISONS AÉRIENNES AVEC LONDRES BRIGHTON ET LES PRINCIPALES VILLES EUROPÉENNES

PENTECOTE A DEAUVILLE

7me ANNÉE — NUMÉRO 280

24 FÉVRIER 1951

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

CES PRISONNIERS COMMUNISTES...

Il ne semble pas que dans la guerre de Corée le nombre des prisonniers soit très élevé. Peut-être cela tient-il à la propagande faite auprès des soldats nord-coréens et chinois, ce qui explique pourquoi ceux qui ont été capturés sont, comme on peut le voir d'après nos photographies, fort inquiets sur le sort qui leur est réservé. Afin de les empêcher de se rendre on leur a répété en effet que les Américains malmenaient leurs prisonniers et qu'ils les fusillaient. Ils sont d'ailleurs très vite détrompés et se rendent compte que non seulement leurs adversaires n'exécutent pas ceux qui tombent entre leurs mains, mais, au contraire, qu'ils les traitent humainement et en particulier qu'ils ne manquent pas de donner aux blessés les soins que réclame leur état. Le même effroi, inspiré par des affirmations non moins mensongères, s'exprime dans l'attitude des Vietminh que garde un robuste Sénégalais.

ACTUALITÉS MONDIALES DI

BRUAY. Les mineurs du bassin ont fait à leurs camarades de la fosse 5 *bis* victimes d'un coup de grisou d'émouvantes obsèques, auxquelles M. Phalempin, préfet du Pas-de-Calais, représentait le gouvernement.

VOICI LE FAIT DE LA SEMAINE

PARIS. La conférence pour l'organisation de l'armée européenne, où l'Allemagne fédérale est représentée par le secrétaire d'Etat Hallstein (ci-dessus), s'est ouverte par un discours de M. Robert Schuman qui a déclaré qu'il fallait faire sortir l'Europe du morcellement. M. Hervé Alphand préside les travaux.

SAIGON. Le porte-avions américain *Windham-Bay* livré 44 appareils du type Bearcat à nos troup d'Indochine, qui ont reçu également des bombardi B. 26, des chasseurs Hellcat et des avions de transpo

MADRID. M. Ruben Ferreira de Melho a remis au général Franco le grand collier de l'ordre de la Croix du Sud, la plus haute distinction brésilienne, que le gouvernement de Rio-de-Janeiro vient de lui conférer.

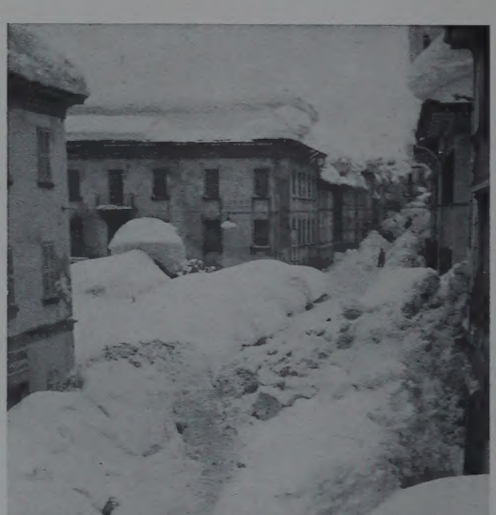

AIROLO. Les avalanches ont causé en Suisse une nouvelle catastrophe en détruisant dix maisons dans ce village qui a été en partie enseveli sous une énorme masse de neige. Six personnes ont été tuées.

RHOENDORF. Paul Adenauer, fils du chancelie allemand, ordonné prêtre par le cardinal Frings, célébré sa première messe devant son père et nombre d personnalités qui ont pris part ensuite à la processio

SAINT-SEBASTIEN. Tandis que des tempêtes de neige ravageaient plusieurs régions de l'Espagne, un raz de marée répandait dans les avenues du port basque des monceaux de pierres arrachées aux docks.

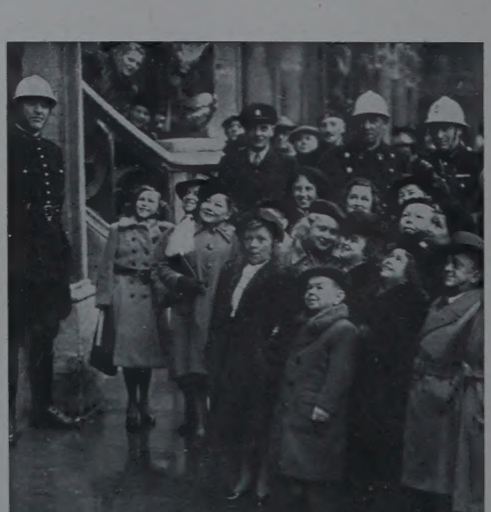

BRUXELLES. Une délégation de Lilliput en voyage : Il s'agit, en effet, d'un groupe de nains et de naines que le bourgmestre de la capitale belge a cordialement reçus dans le fastueux Hôtel de Ville.

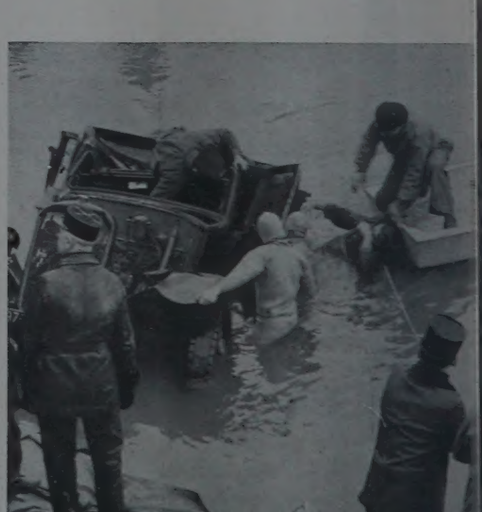

PARIS. Au pont d'Issy un camion de 5 tonne ayant défoncé le parapet tombe dans la Seine. Après trois jours d'efforts périlleux, les sauveteurs l'on renfloué et ont retiré les corps des deux conducteurs

LA SEMAINE

LONDRES. Le roi Fayçal d'Irak, accompagné du régent Abdul Ilah, son oncle, est arrivé dans la capitale anglaise. Le souverain, qui aura seize ans au mois de mai, va poursuivre ses études au collège de Harrow.

CAP-FERRAT. Chaque année le roi Léopold II séjournait sur la Côte d'Azur au domaine des Cèdres. En souvenir, les vétérans de l'Etat du Congo ont offert à la France ce buste, dû au sculpteur belge Demanet.

LONDRES. En Grande-Bretagne, où les restrictions alimentaires sont sévères, la viande de renne échappe au rationnement. Aussi la satisfaction des consommateurs est-elle vive quand ils peuvent s'en procurer.

D'un Samedi à l'autre

PAR GEORGES DUHAMEL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les retentissantes communications faites devant l'Académie des Sciences morales et politiques, par feu le professeur Portes et par le docteur Debray, respectivement président et secrétaire général de l'Ordre des médecins, les controverses qui se sont élevées entre les médecins et les organismes de la Sécurité Sociale, enfin les lamentables événements de ces mois derniers, événements qui ont déterminé de grands débats dans les assemblées législatives, voilà sans doute ce qui était nécessaire pour faire comprendre au public français, au public mondial, que la médecine traverse une crise dramatique et que, de cette crise, elle peut sortir à jamais avilie et dénaturée.

La médecine était, jusqu'aux récentes réformes, considérée comme la profession libérale par excellence. L'État, naturellement, réglementait la délivrance des diplômes. Il exerçait ensuite un contrôle sur l'activité des médecins. Mais les actes essentiels de la profession étaient inspirés par cette morale professionnelle qui porte le nom de déontologie, ou science des devoirs, et que l'on enseigne d'ailleurs dans les facultés.

En quelques décennies, et grâce à l'activité déplorable d'idéologues pour qui toutes les difficultés humaines doivent se régler sur le papier par des dispositions essentiellement théoriques et mathématiques, la médecine a changé d'allure, de moyens et presque d'objet. Nous sentons venir l'heure de la médecine mécanisée, de la médecine automatique. Encore quelques années, quelques mois peut-être, et le malade ne verra même plus son médecin. Dès les premières inquiétudes, dès les premières douleurs, il décrochera le téléphone et formera, par exemple, le chiffre 99. Aussitôt une voix impersonnelle (une voix enregistrée sans doute) demandera : « Quelle catégorie ? » « J'ai mal au ventre », répondra le patient. Alors la voix d'outre-disque répondra : « Raccrochez. Décrochez et appelez VEN 37-57. » Le malade, en se tortillant sur son siège, formera la formule exigée. Il percevra immédiatement une autre voix artificielle qui l'interrogera sommairement : « Vous souffrez à droite ou à gauche ? Avez-vous vomi ? Quel âge ? Avez-vous de la fièvre ? Bien. Appelez le INT 83-00. Vous recevrez, par tube pneumatique, l'ordonnance N° 863-992. De vos médicaments, 80 % vous seront remboursés par la Caisse régionale. Vous avez droit à cinq jours de repos à la chambre, après quoi, une retenue du tiers sera pratiquée sur votre traitement. Si la maladie vous empêche de travailler trois mois de suite et si vous avez dépassé, dans l'âge, cinquante-sept ans et deux cent vingt-six jours, vous serez considéré comme incurable et privé de toute allocation. Le montant de cette consultation sera calculé sur le tarif T. I. et porté à votre débit. Notez votre numéro : 12.766.665. Pouvez raccrocher. »

★

Les hommes s'accoutumeront peut-être à ces pratiques absurdes. Parfois le malade rencontrera sur sa route un vrai médecin à l'ancienne mode qui lui mettra la main sur le ventre, lui fera tirer la langue, lui parlera de manière amicale et lui laissera, en le quittant, un flacon d'une drogue honnête et active. Mais cet apôtre clandestin sera probablement dénoncé par les espions de l'administration toute-puissante. Il ira finir ses jours dans un camp de concentration. Ou encore, déchu de ses droits, son diplôme confisqué pour une vingtaine d'années, il sollicitera humblement un emploi de manœuvre, de balayeur ou de veilleur de nuit.

Alors viendra le temps des guérisseurs frauduleux, des rebouteux et autres charlatans. Ceux-là se moquent de toute discipline. Ils se rendront à domicile, garderont du moins le contact humain, ce qui leur vaudra la faveur générale et leur assurera la vogue. Ils feront n'importe quoi ; ils seront payés grassement. Comme ils apporteront du moins la consolation d'une présence humaine, ils bénéficieront des bonnes grâces de la nature et obtiendront peut-être des semblants de guérison, dont ils sauront tirer profit.

Voilà ce que s'efforcent de conjurer tous les médecins savants et loyaux qui aiment leur belle profession et qui aiment aussi leurs malades.

Il est à vous, ce beau petit ?

TANDIS QU'EN CORÉE SE POURSUIT LA « DRÔLE DE GUERRE »

LE JAPON RÉARMERA-T-IL ?

UNE PARTIE DIPLOMATIQUE SUBTILE ENTRE WASHINGTON ET TOKIO

PAR NOTRE CORRESPONDANT DE GUERRE PAUL MOUSSET

Tokio, février 1951.

La drôle de guerre n° 2... dit-on maintenant ici de façon courante en parlant du conflit coréen. Le sens et la portée de cette expression, les Français les comprendront mieux que quiconque. « La guerre, prétend-on encore, se livre moins en Corée qu'à Lake Success. Les événements sur le théâtre d'opérations coréen ne reflètent que les vicissitudes de pourparlers autour d'un tapis vert... » Quoi qu'il en soit, Asiatiques ou Occidentaux, au Japon comme au front, se voient la proie de sentiments divers. Sans doute une certaine prudence (vraisemblablement due à la méticulosité chaque jour grandissante de la censure) se manifeste-t-elle dans la presse. Finis les gros titres spectaculaires sur telle ou telle offensive ! Une appréciation plus juste des réalités fait à présent parler d'attaques « localisées », d'opérations « de patrouilles », d'avances « précautionneuses ». Le journal de l'armée, le *Pacific Stars and Stripes*, est caractéristique à cet égard qui délaisse les articles à sensation pour se replier sur l'anecdote. Et de montrer des Turcs baisant un drapeau envoyé par des étudiantes d'Ankara ! Et de relater l'arrivée de la première femme-pilote !

Beaucoup s'étonnent des avances exécutées dans des territoires semi-déserts suivies quasi automatiquement d'une nouvelle poussée adverse vers le Sud. L'incertitude, en tout cas, se révèle grande et le général Ridgway, qui s'affirme, à ce stade de la lutte, comme le chef militaire n° 1, a cru bon de mettre récemment les choses au point. En réponse à deux questions qu'il faut bien croire posées fréquemment : « Pourquoi sommes-nous là ? Pourquoi nous battons-nous? » le nouveau commandant de la VIII[e] armée a en effet déclaré : « Nous nous trouvons en Corée pour une raison qui dispense de toutes autres : la décision de nos gouvernements respectifs. En second lieu, nous ne combattons pas pour les seuls Coréens, mais bien pour notre liberté propre... » Phrases jugées nécessaires alors que les soldats, recrus de neige et de froid, se demandent ce qui se passe, et que les correspondants de guerre, épuisés par une existence vraiment peu confortable, se rabattent sur le Japon. Les directions faisant dans la majorité des cas la sourde oreille à leur demande de rappel, ils se logent tant bien que mal à Tokio, discutent des dernières rumeurs au *Press-Club* de la Shymbun Alley, explorent cette capitale resurgie de ses ruines et accumulent les souvenirs d'une occupation qui s'achève. Ils s'en vont aussi, les Français du moins, tenir compagnie aux blessés de l'hôpital général, *palliant de la sorte l'indifférence de l'ambassade qui, trois semaines après l'arrivée des Lebeurrier, des Lainel et autres, n'a pas encore trouvé le temps de rendre visite à ces soldats.*

Pour des gens qui, hier encore, partageaient avec la troupe des gourbis gelés dans un paysage inquiétant, non loin de réfugiés au dernier degré de la détresse, le spectacle de la vitalité japonaise sous un ciel de printemps — des cerisiers hâtifs ont fleuri à Nagoya — est extraordinaire. Pour nous, qui avons connu le Japon d'avant la guerre, le contraste se révèle saisissant entre ce qui est et ce qui a été. Disparus ces officiers à la longue cape prussienne, au sabre brimbalant sur les pavés... Bien timide, la police locale, naguère si puissante. Rares, hélas ! du moins à Tokio, les petits artisans aux traditions centenaires. En revanche, malgré le coût élevé de la vie et les impôts écrasants, une foule mieux nourrie, mieux vêtue que naguère, une foule où les kimonos jettent encore des notes aimables emplit les rues. Autos, cars tramways, bicyclettes, rickshaws se croisent, se doublent, s'évitent en dépit de toute logique. Les immeubles, béton et stuc, s'édifient avec une rapidité tout américaine. Dire le Japon heureux, alors qu'il reste occupé, serait faire affront au patriotisme sourcilleux de ses habitants. Une insouciance apparente, une certaine gaîté flottent pourtant dans l'air. Depuis quelques jours surtout.

Car bien que l'imposante presse nippone (certains quotidiens tirent à plus de quatre millions d'exemplaires) ne soit pas admise à critiquer l'occupation, des proclamations et des nouvelles publiées depuis peu laissent assez entendre qu'une époque, sombre malgré tout, sera bientôt révolue.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'opinion publique ne s'attache plus guère à la Corée. Dieu sait pourtant que l'intervention chinoise avait profondément ému les esprits ! Que l'hypothèse d'une invasion de l'archipel nippon avait agité certains ! Craintes temporairement évanouies. Chacun sait, ou devine, qu'une partie s'engage entre Washington et Tokio, qu'elle sera menée, du côté japonais, avec toute la subtilité dont sont capables des hommes d'Etat extrême-orientaux.

Le général Mac Arthur est responsable de cette effervescence. Dans la proclamation qu'à la veille du premier de l'An il adressa aux Japonais il souhaitait la conclusion rapide d'un traité de paix qui aurait dû, ajouta-t-il le 23 janvier, « être signé depuis longtemps ». Mais il déclarait aussi : « La Constitution du nouveau Japon a renoncé à la guerre en tant qu'instrument de politique nationale... Si pourtant des hors-la-loi internationaux continuent à menacer la paix et à exercer leur domination sur l'existence humaine, votre devoir serait évidemment d'opposer la force à la force. » En d'autres termes : le Japon, qui, d'après l'article 9 de la Constitution du 3 novembre 1946, s'est interdit le maintien de toute armée, de toute aviation, de toute marine, vient de se voir inviter, conditionnellement, à réarmer par les inspirateurs mêmes de sa Constitution. Deux problèmes par conséquent sollicitent l'archipel nippon : traité de paix et réarmement. Deux problèmes plus tranchés qu'il ne paraît à première vue. Or dans l'un et l'autre cas les réactions japonaises immédiates ont surpris les observateurs superficiels. Car si en ce qui concerne le traité les Japonais ont, à juste titre, considéré sa conclusion prochaine comme un droit, ils ont aussitôt formulé des demandes, montrant qu'ils entendaient discuter, avec M. Foster Dulles, le général Mac Arthur ou tout autre, sur un pied d'égalité. C'est ainsi que, le 30 janvier, les personnalités marquantes de la banque, de l'industrie et du commerce déclarèrent à M. Foster Dulles qu'un traité serait inconcevable qui n'accorderait point au Japon une autonomie complète dans les domaines politique, diplomatique et économique. L'opinion de M. Foster Dulles, devant cet ultimatum atténué, n'a point été rendue publique. En revanche, dès le lendemain, des journalistes américains répliquaient, sans mâcher leurs mots, que le Japon devrait s'estimer heureux, après la défaite qu'il a subie, de tout traité qu'on voudrait bien lui octroyer. Des polémiques semblent d'autant plus prévisibles que les incidents divers de la guerre de Corée ont réduit le nombre des Japonais naguère convaincus de l'invincibilité américaine.

La logique voudrait donc — on peut du moins le croire — que, s'estimant exposés à un péril extérieur, les Japonais bondissent sur l'offre qui leur est faite d'un réarmement éventuel. Le 1[er] janvier dernier, après la proclamation du général Mac Arthur, nombre d'Occidentaux de Tokio envisageaient un traité de paix comportant comme corollaires le réarmement de l'archipel et une alliance militaire dans le cadre des Nations Unies.

Ce n'est pas ainsi que les Japonais paraissent l'entendre. Pour eux, si l'on se fie à des conversations — nullement officielles d'ailleurs — traité de paix et réarmement ne se trouvent pas du tout liés. Non que le réarmement n'ait ses défenseurs. « La remilitarisation du Japon, s'écrient les leaders du parti démocrate, et notamment l'ancien premier ministre Hitoshi Ashida, est la seule mesure permettant d'assurer la sécurité nationale ! » « La seule mesure permettant la renaissance du militarisme, du fascisme nippons ! » rétorquent les communistes.

Mal venus les Européens qui sur cette délicate question du réarmement se prononceraient à la légère ! Selon l'image que depuis le début du siècle ils se sont forgés du Japon, la plupart ne mettront point en doute l'enthousiasme, plus ou moins voilé pour des raisons de convenance, qui agite, pensent-ils, les Japonais à l'idée de retrouver bientôt, militairement parlant, leur énorme puissance de naguère. Ils risquent de se tromper. Certes une vieille nation militaire telle que le Japon frémit toujours à l'appel du clairon. Mais après des victoires sans précédent il y a eu la bombe atomique et la capitulation. Il y a eu, en outre, un idéal démocratique dont le général Mac Arthur vante les bienfaits depuis plus de cinq années. En réalité, des gens renseignés l'affirment, le pays répugne à présent à se trouver mêlé à une guerre. Pour nous personnellement, point de doute : le Japon réarmera.

Est-ce à dire pourtant que le premier ministre actuel, M. Yoshida, masque son désir profond lorsqu'il déclare : « La sécurité ou l'indépendance d'une nation n'est point seulement une question d'équipement ou de puissance militaire. Elle dépend bien plus de l'amour des nationaux pour leur patrie et de leur dévouement à la cause de la liberté et à celle de la justice. » Le rappel de ces vérités n'est-il donc que l'amorce du jeu subtil dont nous parlions il y a un moment ? Seul, un Oriental pourrait répondre.

Quelques-unes des objections de M. Yoshida à un réarmement brutal ne manquent d'ailleurs pas de poids : lorsqu'il évoque, par exemple, la procédure d'amendement de la Constitution. Selon l'article 96, celle-ci ne peut être revisée, en tout ou en partie, que sur l'initiative des deux tiers des membres de la Diète, et après ratification, à la majorité absolue, du corps électoral. Trouverait-on parmi les législateurs deux tiers de représentants ou de conseillers pour promouvoir une semblable réforme ? Peut-être. Mais l'électorat se prononcerait-il à 51 % en faveur du réarmement ? Dans les circonstances présentes, rien n'est moins sûr. D'autre part, M. Yoshida n'a pas tort non plus lorsqu'il dit ses craintes d'un retour de l'esprit militariste (tel que l'a déjà connu le Japon) et quand il insiste sur le fait que l'économie à peine convalescente du pays ne permet pas l'effort d'un réarmement moderne.

D'ailleurs, si du point de vue humain le Japon, qui compte cinq millions de démobilisés de la dernière guerre, peut mettre sur pied en peu de temps des divisions nombreuses, les divisions, nombreuses ou non, ne sont pas tout. Il convient de les équiper et de les armer. Or l'industrie japonaise dépend presque entièrement aujourd'hui de ses importations de matières premières. Ses anciennes sources de production impériales : Corée, Mandchoukouo, Formose et Chine, sont maintenant, à l'exception peut-être de Formose, coupées. D'où tirer les matières premières indispensables ? Seule l'Amérique paraît en mesure de les fournir...

Résumons-nous : le Japon se voit actuellement invité à prendre des décisions de la plus haute importance. Encore occupé, il aspire à sa libération. Afin de l'obtenir, il ne paraît pas pour autant soucieux de se lancer dans une aventure. Déjà il ne fait plus qu'à peine figure de demandeur. Et M. Yoshida : « Si les choses tournaient au pire, le Japon devrait se défendre. Mais, pour le moment, je ne crois pas que nous en soyons là... Le réarmement du Japon exige un maximum de circonspection... » Circonspection ? L'homme avisé qu'est le premier ministre a avancé là un terme qui, on peut s'en montrer certain, sera, dans les mois qui vont s'écouler, le maître mot de sa politique.

A TÉHÉRAN, LE SHAH MOHAMED REZA

CI-DESSUS, DANS LA SALLE DES MIROIRS DU PALAIS DE MARBRE, APRÈS LA CÉRÉMONIE NUPTIALE, LE SHAH ET SON ÉPOUSE SONT ENTOURÉS PAR LEURS INVITÉS. CI-DESSOUS, LES NOUVEAUX ÉPOUX QUITTENT LE PALAIS, PRÈS DUQUEL SE PRESSAIT LA FOULE, BIEN QUE LE SOUVERAIN EUT VOULU QUE LA CÉRÉMONIE FUT SIMPLE.

AU COURS DU SÉJOUR QU'IL FIT L'AN PASSÉ A KARACHI,

PAHLEVI A ÉPOUSÉ SORAYA ESFANDYARI

AU PALAIS GOBESTAN, OU EUT LIEU LE DINER (DE GAUCHE A DROITE) : LA MÈRE DU SOUVERAIN, LA PRINCESSE FATIMAH, SŒUR DU SHAH, ÉPOUSE D'UN AMÉRICAIN, M. VINCENT HILLYER, ET LA PRINCESSE ABDOREZZA. PARMI LES INVITÉS ON REMARQUAIT L'AGA KHAN ET LA BÉGUM, DONT L'ÉLÉGANCE FUT FORT ADMIRÉE.

SHAH RÉPONDIT VOLONTIERS AUX DEMANDES D'AUTOGRAPHES.

POSÉE SUR UN GUÉRIDON, SOUS LE PORTRAIT DE L'EMPEREUR EN GRAND UNIFORME, UNE PHOTOGRAPHIE DU SOUVERAIN ET DE SA JEUNE ÉPOUSE, AUTOUR DE LAQUELLE S'ÉTAIENT GROUPÉS LE DOCTEUR MEHRAN, ATTACHÉ CULTUREL, Mme EBTEHADJE, LE DOCTEUR ASKARI, Mme MEHRAN ET L'AMBASSADEUR, M. EBTEHADJE, PRÉSIDAIT SYMBOLIQUEMENT CETTE BRILLANTE RÉCEPTION.

Mme SAÏDI (A DROITE), QUE L'ON VOIT ICI AVEC SA SŒUR ET DONT LE MARI FUT MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, EST UN ÉCRIVAIN DE TALENT.

A L'OCCASION DU MARIAGE ROYAL
S. E. L'AMBASSADEUR D'IRAN
A REÇU LES PERSANS DE PARIS

A L'OCCASION du mariage de S. M. Mohamed Reza Pahlevi avec Soraya Esfandyari, une très brillante réception a été donnée à l'ambassade d'Iran à Paris. S. E. M. Abol Hassan Ebtehadje et l'ambassadrice accueillirent dans leurs salons les membres de la colonie iranienne, heureux de venir exprimer au représentant de leur souverain les vœux qu'ils forment pour le bonheur de celui-ci et de son épouse.

Photographies *France-Illustration* (Roger Boulet).

CI-DESSUS : M. ET Mme EBTEHADJE. CI-DESSOUS, A GAUCHE, ON RECONNAIT NOTAMMENT M. HOSSEIN, COMPOSITEUR IRANIEN, ET Mme SAÏDI. AU CENTRE, Mme MEHRAN, Mme EBTEHADJE (DE DOS), M. EBTEHADJE, M. NADJM, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE, M. RACHIDI, ATTACHÉ FINANCIER, M. MEFTAH. A DROITE : LE GÉNÉRAL RIZA SAGHAFI, ATTACHÉ MILITAIRE.

ON RESPIRE MIEUX

par Édouard Herriot,
Président de l'Assemblée Nationale.

Le voyage de M. Pleven était-il indispensable ? Je le pense. A-t-il eu des résultats utiles ? Je le crois. D'une façon générale, il a renforcé la confiance des États-Unis dans notre pays et la confiance de notre pays dans l'Amérique. Pour ces raisons, il a contribué à la stabilisation de la paix, encore si menacée. En tout cas il a modifié de la façon la plus heureuse le climat des relations entre la France et les États-Unis et mis fin, semble-t-il, aux soupçons dont nous étions victimes.

A vrai dire, les difficultés qui avaient surgi entre les deux opinions provenaient surtout d'un malentendu. Pour être au courant des véritables intentions de la France il suffisait de se reporter aux débats parlementaires sur le réarmement, où les députés, malgré la violence de la campagne déchaînée contre eux par l'opposition et la propagande communistes, ont accepté d'ajouter de nouvelles dépenses — c'est-à-dire de nouveaux impôts — au fardeau que nos contribuables supportent déjà. On ne se rendait pas compte que cette surcharge était acceptée dans le temps même où notre reconstruction est à peine commencée, où nous avons tant à faire pour loger notre population, où nous manquons d'écoles pour instruire les enfants, par bonheur si nombreux, que nous devons accueillir. On est bien souvent injuste envers la France. Et, malgré nos déclarations, on persistait à considérer comme entachée de « colonialisme » la rude et coûteuse campagne que nous menons en Indochine pour appeler trois nations à la liberté.

Les préjugés, les opinions préconçues sont souvent plus forts que la raison. On peut penser aujourd'hui que les États-Unis reconnaissent l'intérêt primordial de notre action pour la défense du Sud-Est asiatique, et même de toute l'Asie. De ce point de vue l'affaire d'Indochine n'est pas moins grave que celle de Corée. On doit croire que cette vérité est admise désormais par nos amis, ce qui mettra fin, espérons-le, aux campagnes d'isolationnisme. Le communiqué officiel du 31 janvier, qui porte la signature de M. Truman comme celle de M. Pleven, est dominé par cette idée que la sécurité collective reste l'objectif essentiel des deux pays, la garantie du maintien de la liberté dans le monde.

Nous sommes désormais liés par un engagement commun : ne pas céder à la menace, ne pas récompenser l'agression. Si nous avions appliqué jadis ces principes dans l'affaire éthiopienne et l'affaire tchèque, il est possible — et selon moi probable — que nous n'aurions pas subi la seconde guerre mondiale. Le destin du monde en eût été changé. C'est en application de ces principes que le président des États-Unis nous a promis une « aide aux forces de l'Union française et aux armées nationales des États associés » et une « accélération dans la fourniture du matériel ». Voilà un fait acquis. L'importance en sera mesurée non pas certes par ceux qui prennent parti en tout temps et en tout lieu pour les ennemis de notre pays, mais par tous ceux qui ont hâte de voir cesser la douloureuse hémorragie du sang des Français, de la métropole ou d'outre-mer.

Je ne veux pas dire — ce serait exagéré — qu'après les entretiens de Washington la sécurité de l'Europe soit déjà garantie. Mais les États-Unis ont promis d'aider la France dans ses efforts pour la constitution de l'unité européenne et d'un grand marché européen. A vrai dire, le problème de l'intégration de l'Allemagne dans la communauté occidentale n'est pas encore résolu. Et ce problème nous préoccupe au moins autant que les sectateurs de Moscou, qui se bornent à des effets de propagande. Il semble cependant qu'à la suite du voyage du général Eisenhower les États-Unis aient reconnu l'acuité de cette question pour la France et la prudence avec laquelle elle doit être traitée.

Il est prématuré d'apprécier les efforts qui ont été tentés dans l'ordre économique pour éviter la hausse des prix et la raréfaction des matières premières. Mais je veux retenir cette phrase qui domine, selon moi, la relation de M. Pleven : « Nous avons le droit, aujourd'hui, de parler d'une politique commune, élaborée en commun et qui sera défendue en commun, c'est-à-dire de la chance la plus sérieuse qui ait été précisée depuis de nombreux mois en faveur de la paix. » Pour apprécier la portée de cette déclaration il faut se rappeler ce qui s'est passé au cours des deux guerres mondiales. Lorsqu'elles ont éclaté nous n'avions aucune solidarité militaire avec les États-Unis. Il nous a fallu attendre — dans quelle angoisse ! — le déroulement des faits, et en particulier la providentielle élection du président Roosevelt, pour recevoir un appui inappréciable qui nous a largement aidés à nous sauver. Maintenant, la solidarité existe dès le temps de paix.

Ne nous lassons pas d'affirmer que cette entente n'a rien d'agressif. C'est la propagande communiste qui tente, par tous les moyens possibles, de représenter les Américains comme des impérialistes. De ce point de vue, les procédés employés contre le général Eisenhower ont été scandaleux. Il en a ri ; il aurait pu s'en indigner. En vérité, on essaie de désarmer la France, matériellement et moralement, de la livrer sans défense à un agresseur éventuel. Il y aurait une singulière lâcheté à céder devant une telle campagne.

L'excellent discours prononcé par M. Pleven le 30 janvier devant le National Press Club de Washington résume admirablement la situation. C'est un appel décisif aux hommes libres qui veulent conserver leur liberté. Le programme, pour la France, est clair : équiper vingt divisions régulières avant la fin de 1953 et dix divisions dès cette année. En tout, nous devons mettre 900.000 hommes sous les armes, soit 100.000 de plus qu'en 1939. Quel effort pour un pays qui a perdu 1.800.000 hommes dans la première guerre mondiale et 600.000 hommes dans la seconde, pour un pays qui entretient en Indochine 160.000 combattants à 12.000 kilomètres de la métropole et à dépensé pour cette entreprise près de 2 milliards de dollars !

Depuis le voyage de M. Pleven la situation est claire. La France sait qu'elle n'est pas seule. Il faut désormais travailler à préciser et à développer la politique d'accord qui vient d'être affirmée. Le prochain voyage de M. le président de la République nous permet d'espérer de nouveaux progrès ; on annonce qu'il doit être reçu à Washington par les représentants de ces vingt et une républiques de l'Union panaméricaine où nous avons tant d'amis. On souhaite que cette rencontre avec des peuples qui ont le même idéal que nous — et qui nous le doivent en partie — soit l'occasion d'une immense et solennelle manifestation en faveur de l'esprit de liberté. Dès maintenant l'horizon s'est éclairci. Les nuages qui rampaient sur la terre se dissipent. On respire mieux.

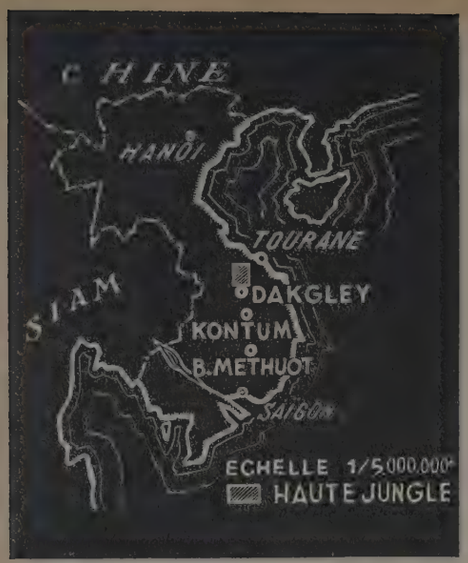

DANS LA « HAUTE JUNGLE » INDOCHINOISE

AVEC LES TIRAILLEURS MOÏS

Durant ces derniers mois l'attention s'est portée sur le delta tonkinois, où la bataille revêtait l'aspect de véritables opérations de guerre moderne. Cependant il est en Indochine des régions de simples guérillas qui ne manquent pas d'intérêt en raison de leur nature hostile, violente, parfois déchaînée, plus difficile à vaincre que l'adversaire même.

La « Haute Jungle » en est un exemple frappant. Ayant vécu sur son sol, comme officier, la rude existence de nos soldats, Jean Marcet évoque dans ce bref récit le caractère et la forme très particulière de leur activité.

La « Haute Jungle », c'est toute cette zone inhospitalière, atrocement vide, avec son décor immuable de montagnes hérissées de forêts denses, qui apparaît à quelque 300 kilomètres au nord de Ban-Methuot. D'une façon plus précise, elle s'étend en direction de Tourane, à partir du poste de Dak-Gley, où prend fin, à 1.200 mètres d'altitude, la route coloniale n° 14, l'artère centrale des pays moïs.

Des tribus peu nombreuses, restées à un stade de civilisation primitive, au caractère farouchement indépendant, y vivent depuis des millénaires en petites communautés autonomes, sans aucun contact avec le monde extérieur. Soumises avant la guerre à notre autorité, non sans quelques sursauts — en 1938, sous l'empire d'un artifice magique révélé par les sorciers, une révolte généralisée se produisit — elles sont retournées, à la faveur des circonstances, à leur anarchie d'antan. Aussi les villages sont-ils soigneusement enclos d'une lourde palissade de bambous effilés verrouillée de portes de même style. Accrochés aux flancs des montagnes, ils sont constitués par une seule habitation tout en longueur faite de bois, de bambou et d'herbe roseau ; un couloir central la divise en deux rangées de compartiments affectés chacun à un ménage, qui dispose en propre de sa porte et de son morceau de toit ouvrant. Cet agencement matériel des plus curieux répond à la fois au besoin d'association des individus pour se défendre contre les multiples dangers de la jungle et à un sentiment très vif de liberté qui les porte à l'isolement.

Les gens de ces tribus vivent misérablement de leurs maigres cultures et des ressources de la forêt. Ils vont, en dépit du vent aigre qui balaie les cimes ou s'engouffre dans les hautes vallées, à peine vêtus ; les hommes s'habillent de la ceinture classique des montagnards, les femmes, d'une couverture ou d'un carré d'étoffe noué autour de la taille, mais de larges zébrures noirâtres, dues à la suie des foyers, forment sur leur corps un isolant contre le froid. On cherche en vain dans le comportement de ces populations la félicité de la vie primitive.

Quelques postes isolés, perchés comme des nids d'aigle, forment l'armature de notre système de sécurité. Pour accéder à ces châteaux forts il faut escalader les sommets en empruntant des sentiers de chèvre, souvent à peine foulés, et grimper pendant des heures alors que l'objectif à atteindre semble se profiler tout près, à portée de la main. Constant mirage de la montagne !

Nos jeunes cadres y mènent avec leurs tirailleurs moïs, recrutés dans la zone plus humanisée de Kontum, une vie rude mais combien exaltante ! Seuls maîtres après Dieu, non embarrassés par la radio ni par l'avion, ils peuvent donner toute la mesure de leur volonté, de leur énergie, et quelle aventure ! probablement la dernière qu'ils auront l'occasion de vivre. Comment retrouver dans notre monde, qui, chaque jour, accélère son mouvement vers l'unité, des régions analogues à celle-ci, à peine explorées, dépourvues de routes, où il faut marcher pendant des jours pour trouver un village que ses habitants, pris d'une peur soudaine, ont abandonné ?

Etonnante aventure où le goût du risque, de la responsabilité, la soif de l'initiative et de l'action, qui ne peuvent s'exprimer dans le cadre normal de la vie plus ou moins sclérosée des garnisons, trouvent ici, dans ces solitudes, un champ immense, presque sans bornes. Le but à atteindre constitue le seul impératif. Au chef de fixer les dispositions à prendre pour juguler l'activité des bandes ennemies, pour engager le dialogue avec les populations, pour les apprivoiser et les amener dans son jeu.

On mesure mal, hors la zone des combats, les épreuves et les difficultés qu'il faut surmonter pour atteindre ces résultats : les longues heures d'attente et d'inquiétude dans l'isolement des postes à l'annonce de quelque danger imprécis, souvent grossi par la rumeur ; l'attention soutenue pour résister à l'ambiance particulière du pays, qui use l'homme et détend les énergies ; la fièvre qui mine et abat les plus résistants ; les interminables étapes à la poursuite d'un ennemi insaisissable, par les sentiers de montagne ou de forêt, dans le pullulement des sangsues et des moustiques, sous la pluie diluvienne ou le soleil de feu ; les torrents à franchir ; les barrières de rochers à escalader ; la jungle dans laquelle il faut tailler au coupe-coupe pour s'ouvrir un passage à travers l'inextricable fouillis de ronces, de plantes arbustives, d'herbes géantes dont les morsures laissent sur le corps de longues estafilades ; le tournoiement en rond faute de guides sûrs ; l'embuscade traîtresse...

Ces efforts, nos hommes, soldats ou tirailleurs, les fournissent sans défaillance, magnifiquement, dans une atmosphère de sympathie et de cordialité que l'on est heureux de respirer en pénétrant dans l'un de ces postes déshérités, implantés, semble-t-il, dans un autre monde où la vie s'est concentrée à l'intérieur d'un carré, formant forteresse, de quelques mètres de côté.

Autour du chef, officier ou sous-officier, « baroudeur » chevronné ou jeune « blédard », se groupent une poignée de Français brûlés par le soleil, durement marqués par les fatigues et qui, sans distinction de grade, partagent la même existence, les mêmes repas, comme ils partagent les mêmes périls. Ces hommes, de conditions si différentes, réunis au hasard des circonstances, constituent par leur cohésion morale l'âme de la résistance dont le rayonnement communique aux tirailleurs une assurance et une aptitude guerrière que, livrés à eux-mêmes, ils n'auraient pu puiser dans leur propre nature. Dans une lutte obscure, épuisante, ces îlots minuscules maintiennent sur les terres de la « Haute Jungle », avec une simplicité qui n'est pas sans grandeur, la présence française.

JEAN MARCET.

LA TACHE DE NOS SOLDATS EST RUDE EN CES CONTRÉES MONTAGNEUSES ET BOISÉES, OU...

... LES HABITANTS MÈNENT UNE VIE PRIMITIVE DANS CES CURIEUSES MAISONS COLLECTIVES.

L'INAUGURATION DU PORT D'ABIDJAN A RÉUNI LES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT : M. MITTERRAND, MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, M. FOURCADE, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE, M. COFFIN, SECRÉTAIRE D'ETAT A LA FRANCE D'OUTRE-MER...

TROIS JOURS EN CÔTE D'IVOIRE

L'INAUGURATION DU PORT D'ABIDJAN

Au début de l'après-midi nous avions quitté Bamako, la capitale du Soudan français, où se confrontent dans une harmonie inoubliable les apports de la technique européenne la plus neuve et les vestiges d'une civilisation africaine intense et colorée qui, tout en s'adaptant, conserve l'essentiel de ses traditions venues du fond des âges. Notre avion avait survolé en diagonale un vaste quadrilatère au relief peu accusé, grand comme les trois cinquièmes de la France. A la savane avait bientôt succédé,

...ET, SE TENANT SOUS DES PARASOLS MULTICOLORES, LES ROIS TRADITIONNELS DE LA COTE D'IVOIRE, COIFFÉS D'OR ET ACCOMPAGNÉS DE LEURS PORTE-SCEPTRES.

REPORTAGE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL GEORGE ADAM

AU COURS DE LA RÉCEPTION DONNÉE PAR LE GOUVERNEUR PÉCHOUX, UNE JOURNALISTE COMPARE SA TENUE DE SOIRÉE A CELLE D'UNE DANSEUSE DU NORD DU PAYS.

pour des heures, le moutonnement dense et monotone de la forêt équatoriale. L'appareil enfin amorça un large virage comme il atteignait la côte du golfe de Guinée. Le visage collé aux hublots, les quelque cinquante invités du haut commissariat de l'A.-O. F. qui emplissaient le D. C.4 de l'U. A. T. (compagnie récemment créée en association par Air France et les Chargeurs Réunis) eurent sous les yeux la raison essentielle de leur voyage : isolée de l'océan et de sa barre écumeuse par une large bande de sable, une lagune aux eaux profondes ; collée à la forêt, une ville dont les quartiers en damiers disaient assez la jeunesse ; sur le miroir lacustre, devant elle, deux navires, le paquebot *Banfora* et le croiseur *Jeanne-d'Arc*. Inconcevable il y a six mois à peine, la présence de ces vaisseaux de gros tonnage signifiait en effet qu'Abidjan, poumon commercial de la Côte d'Ivoire, accédait à la dignité de port.

Car un problème capital pour le développement du pays s'était longtemps posé. La situation géographique d'Abidjan en avait fait le nœud des voies de drainage par fer, route ou rivière des produits aussi bien de la Côte d'Ivoire que de la Haute-Volta, sa voisine du Nord. Mais de ce centre sur la lagune, à 8 kilomètres de la mer, il fallait ensuite acheminer les marchandises vers les wharfs de Bassam ou de Port-Bouet, passerelles métalliques s'avançant en mer pour franchir la zone de déferlement de la barre et permettre chargement ou déchargement des navires. Une solution hardie

ACCOUTUMÉ A MAITRISER LE LION PARLEMENTAIRE, LE PRÉSIDENT FOURCADE VIENT VOIR DE PRÈS, A BAMAKO, LE LION FAMILIER DU GOUVERNEUR DU SOUDAN.

CI-CONTRE : LE NOUVEL ASPECT DE LA LAGUNE EBRIÉ. LE « CANAL DE VRIDI » TRAVERSE LE CORDON LITTORAL PLUS A GAUCHE. CI-DESSOUS : M. MITTERRAND (A DROITE) PRÉSIDE, AUX COTÉS DE M. PAUL BÉCHARD, A LA COULÉE DU PREMIER BLOC DE BÉTON DES QUAIS EN EAU PROFONDE.

CETTE USINE, ÉDIFIÉE A DABOU, A ÉTÉ CONSTRUITE POUR LE TRAITEMENT DE L'HUILE DE PALME PAR L'INSTITUT DE RECHERCHES SUR LES HUILES ET OLÉAGINEUX.

DES DANSEURS VENUS DE TOUS LES POINTS DU TERRITOIRE PARTICIPAIENT AUX FÊTES. UNE JEUNE INDIGÈNE DU NORD DANSE SOUS UN TAM-TAM LOURD DE SYMBOLES.

LES HABITANTS D'ABIDJAN EURENT UNE AGRÉABLE SURPRISE : CELLE DE VOIR LE CROISEUR « JEANNE-D'ARC » PARVENU PRESQUE JUSQU'AU CŒUR DE LEUR VILLE.

s'imposait : percer le cordon littoral d'un canal donnant aux cargos accès à la lagune. Commencés en 1936, les travaux comprenaient, outre la percée proprement dite avec ses millions de mètres cubes de dragages, l'établissement de défenses de rives par des matelas de fascinages en bambou lestés de pierres, la construction de deux jetées en enrochements qui protégeraient le canal contre la houle atlantique et la construction d'un seuil au débouché en mer. En juillet dernier, ces travaux terminés, il restait seulement à faire sauter un bouchon de sable qui divisait encore l'ouvrage en deux parties. C'était chose faite huit jours plus tard : long de 2 km. 700, large de 370 mètres et profond de 15 mètres, le canal de Vridi ouvrait à la Côte d'Ivoire une trachée artificielle qui permettra désormais au poumon d'Abidjan et au pays tout entier de respirer économiquement à grandes goulées.

La cérémonie officielle qui se déroulait sur les quais d'Abidjan dans la matinée du 5 février ne pouvait donc manquer, dans le tohu-bohu des cris, des vivats, des cuivres militaires, de revêtir un caractère solennel. Sous la présidence de M. Fourcade, président de l'Assemblée de l'Union française, qui, la poitrine barrée de tricolore, en jaquette noire et haut de forme luisant, débarquait d'une vedette, M. Mitterrand, ministre de la France d'outre-mer, donnait l'investiture du jeune port à une foule étonnamment bigarrée à tous les points de vue, mais dont chaque groupe était, à sa manière, un symbole. Invités métropolitains représentant les grandes assemblées politiques ou commerciales, touristes du *Banfora* attirés par les prestiges d'une croisière fertile en dépaysements, colons ou officiers associés par leur travail et leur cœur à l'épanouissement d'un territoire riche d'avenir, mais surtout Africains à qui désormais, et dans la proportion de 80 %, ce pays appartient politiquement et socialement par le jeu de l'intégration à l'Union française : officiels locaux fiers de leur insigne à la boutonnière, anciens soldats bardés de décorations, menu peuple piaillant, rieur, bon enfant, ayant arboré ses boubous et mouchoirs de tête aux couleurs les plus vives, chefs de tribus marchant devant leurs serviteurs dignes et calmes sous le parasol et la couronne de bois doré, et jusqu'à ces guerriers descendus de leurs forêts du Nord dans leurs plus beaux atours de plumes, de peaux de bêtes, d'armes barbares...

Bien plus qu'à la réception officielle au palais du gouverneur Péchoux, admirablement situé sur une colline dominant la lagune, les contrastes instructifs se retrouvaient à la quatrième Foire commerciale inaugurée en même temps que le port. Imaginez l'exposition annuelle de la porte de Versailles avec ses stands modernes débordants de machines ou pleins de produits manufacturés (du simple outil agricole au réfrigérateur laqué de blanc) transportée en Afrique sous le ciel bas, gris et orageux, dans la chaleur moite de l'équateur ; mais au lieu des foules banlieusardes, les représentants de toutes les races africaines, de la Soudanaise hautaine et fière mâchonnant sa noix de kola ou son bâtonnet de bois au chef targui venu du cercle de Dori, en Haute-Volta, à quinze jours de voyage, et qui voyait ces merveilles européennes (ainsi que la mer) pour la première fois !

Certes rien n'est plus déconcertant à première vue que de passer en quelques minutes du centre d'Abidjan-ville, où le grand café, le kiosque à musique et les arbres à allure de platanes composent l'image d'une calme sous-préfecture de la métropole, au quartier d'Adjamé, avec ses cases et son marché grouillants. Mais il ne faut pas cependant s'en tenir à ce pittoresque de surface, tout juste bon pour tenter le kodak d'un touriste.

Même si l'on dispose de quelques heures seulement et qu'on n'ait ni le temps ni les moyens de s'offrir, dans l'arrière-pays, une chasse à l'éléphant, au buffle, à l'hippopotame, il n'est pas difficile de se faire une idée en profondeur — quoique rapide — de la Côte d'Ivoire et de ses richesses. Il suffit de parcourir en voiture l'une des routes que des engins modernes et puissants (scrapers, motorgraders...) sont en train aujourd'hui de tailler dans toutes les directions. Bien entendu, comme il ne s'agit pas encore du billard d'une autostrade, il faut se résoudre à fatiguer les ressorts sur bien des passages de « tôle ondulée » et à avaler des kilos de cette épaisse poussière rouge que le véhicule ne cesse de soulever sur son passage.

Mais de chaque côté c'est le spectacle extraordinaire de la forêt tropicale, dense et humide. Inutile, lorsqu'on fait halte, de tenter de pénétrer profondément — si ce n'est, peut-être, la machette dans une main et la boussole dans l'autre — parmi ce monde végétal plongé toujours dans une demi-obscurité, où les lianes forment un enchevêtrement inextricable et d'où jaillissent des géants au fût régulier, hauts parfois d'une cinquantaine de mètres. Ce monde n'en est pas moins exploité par l'homme. Car c'est un domaine riche par excellence en acajous et en bois d'œuvre et même en essences propres à la fabrication des pâtes de cellulose. (Des essais récents, entrés déjà dans le domaine pratique à l'usine de Bimbresso, ont révélé que le grand fromager et le petit parasolier, de bois très tendres, convenaient fort bien.)

Parfois de la route principale se détache un chemin secondaire. Bientôt voilà un village avec ses cases en torchis et, au delà, l'une ou l'autre plantation : peuplement naturel de palmiers à huile ou espaces plantés de sujets sélectionnés ; kolatiers, dont les noix gagnaient autrefois le Soudan et le Sénégal par caravanes et qui font aujourd'hui le même trajet par camions ; karités, dont l'amande est riche en matière grasse et dont on extrait un beurre ; bananiers, aux grandes feuilles vert tendre, et dont les régimes descendent vers les cargos ancrés maintenant dans la lagune d'Abidjan ; caféiers, cacaoyers... que sais-je encore !

Sans doute toutes ces richesses ont-elles été, depuis une cinquantaine d'années, exploitées plus ou moins rationnellement. Mais il manquait à la Côte d'Ivoire pour poursuivre son développement économique une ouverture sur le monde. Le port d'Abidjan réalise aujourd'hui cette condition primordiale. Grâce à lui, l'un des plus riches territoires de notre A.-O. F. cesse d'être un pays de légende, non seulement lointain, mais d'accès difficile, au même titre que la piste cimentée de Port-Bouet, de laquelle notre D.C.4 a décollé au matin du quatrième jour de voyage, nous mettait, par Niamey et Alger, à une vingtaine d'heures à peine... de Paris.

MOTORISATION, MÉCANISATION, IL N'EST PLUS BESOIN DE CONVAINCRE LES AGRICULTEURS DE LEURS AVANTAGES, MAIS D'EN FAIRE UNE POSSIBILITÉ PRATIQUE, RENTABLE.

UNE GRANDE ENQUÊTE

LA MOTORISATION AG

PAR REN

QUELQUES chiffres montrent à l'évidence le malaise qui règne dans le secteur de la motorisation et de la mécanisation agricoles. En 1945 on comptait en France 30.000 tracteurs, dont 10.000 étaient pratiquement inutilisables. En 1949 le parc national se composait de 100.000 tracteurs en état de marche. En 1951 il plafonne à 120.000. L'objectif du plan Monnet — 200.000 tracteurs en 1952 — sera non seulement loin d'être atteint, mais tout porte à croire que si l'état de choses actuel se maintient le nombre des tracteurs s'accroîtra dans des proportions insignifiantes d'ici un an.

Est-ce à dire que les 200.000 tracteurs prévus par M. Monnet excédaient les besoins ? Nullement. L'agriculture française se trouve plus que jamais devant la nécessité de moderniser ses méthodes de travail afin d'abaisser ses prix de revient. C'est pour elle et pour chacun de nous une question extrêmement sérieuse. Le retour au protectionnisme de M. Méline est quasi impossible. Les barrières douanières qui ont matérialisé l'échec sanglant de la politique autarcique de l'entre-deux-guerres devront finalement être supprimées si l'Europe veut accéder au relèvement substantiel et rapide de son niveau de vie, sans lequel risque fort de s'effondrer son dernier espoir.

Cela pose, il est vrai, en principe :

1° Que les prix de revient agricoles français sont susceptibles d'être diminués considérablement ;

2° Que la motorisation et la mécanisation sont les conditions nécessaires — quoique non suffisantes — d'une telle compression.

La discussion de ces deux hypothèses soulève des problèmes qui ne peuvent être traités dans un article limité aux réflexions suggérées par ce 23e Salon de la machine agricole. Aussi en avons-nous fait l'objet d'une enquête approfondie menée auprès des agriculteurs eux-mêmes, dans les différentes régions du pays.

Que la motorisation et la mécanisation aident à amender les coûts de production, c'est un fait qui a reçu trop de confirmations pour qu'il soit, en apparence, utile de s'y arrêter longuement.

Mais comment expliquer dans ce cas l'arrêt qu'a marqué en France, depuis un an, la motorisation ?

L'ARRÊT DE LA MOTORISATION AGRICOLE

A cela, deux raisons principales :

Les trésoreries paysannes, largement approvisionnées il y a encore trois ans, connaissent à nouveau la gêne.

Les prix industriels n'ont cessé d'augmenter tandis que, simultanément, est intervenue la baisse des produits agricoles. Circonstance aggravante, le prix du carburant s'élève, cependant que le prix des chevaux et des bœufs de travail diminue.

On aboutit ainsi, dans beaucoup d'endroits, à la

BLÉ ET BETTERAVES SONT LIÉS DANS NOS GRANDES RÉGIONS DE CULTURES INDUSTRIELLES. L'ARRACHAGE DES BETTERAVES SE FAIT MÉCANIQUEMENT ET TRÈS VITE.

« FRANCE-ILLUSTRATION »

COLE EN PÉRIL

ANELLEC

reconstitution du cheptel de labour et au délaissement du tracteur ; dans l'ensemble, à un recul technique qui s'observe également en matière d'engrais : la progression de la consommation, très nette dans les années 1946, 1947, 1948, 1949, est stoppée.

Reste à éclairer ces phénomènes.

L'absence d'une politique agricole nette, reconnue, acceptée est à coup sûr à la base du malaise. Ici encore, on ne peut que l'indiquer, en précisant au reste qu'il n'est pas question de s'en prendre exclusivement aux services de la rue de Varenne. M. Pflimlin passe, à juste titre semble-t-il, pour un grand ministre. M. Tanguy-Prigent lui-même, en dépit de l'étroitesse de certains aspects de son action, s'était sincèrement voué à sa tâche... Mais ne disait-il pas à ses confidents qu'il n'occupait qu'un strapontin au Conseil des ministres ? Cette remarque amère découvre le mal. La situation n'est pas à cet égard sensiblement changée. Fidèles reflets de la rancune des citadins, la plupart des parlementaires vivent sur le souvenir des fameuses lessiveuses ! Ils se refusent à connaître la crise agricole commencée il y a plus d'un an et qui risque de bouleverser d'ici peu de vieilles structures pour la sauvegarde desquelles on dépense une éloquence à trémolos quand il faudrait affronter virilement des réalités.

Jusqu'à présent on s'en est gardé. On avait des excuses : la reconstruction, le problème dollar-franc, la tension internationale... On trouve toujours des paravents commodes. Ceux-là n'empêchaient pas, au reste, de se préoccuper d'une poussière de bagatelles — se souvenir de la querelle du pastis, que l'on aurait bien tort de rattacher au problème agricole.

UN ESSOR BRISÉ

Mais seuls les faits importent. Et les faits, hélas ! sont éloquents.

En 1945, 1946 et 1947, motorisation et mécanisation de l'agriculture sont à l'ordre du jour. La paysannerie est prospère. Elle ne demande qu'à se moderniser. Les moyens de le faire lui sont proposés à des prix très bas — trop bas, pourrait-on dire, car ils devaient ensuite rendre plus frappant un contraste impossible à éviter. Le matériel américain des surplus puis celui de l'aide Marshall ne suffisent pas aux demandes. Il faut établir un ordre d'urgence en attendant que l'industrie française reconstituée soit à même de se substituer aux usines d'outre-Atlantique. Dès ce moment une faute capitale est commise. Un péché d'orgueil, le même que nous avons fait en aviation. On s'imagine que grâce à l'esprit inventif de nos ingénieurs — qui est réel, mais leur talent, voire leur génie ont des limites humaines — grâce à l'excellence de notre main-d'œuvre — elle aussi réelle — grâce surtout à ce don de « débrouillardise » sur lequel nous nous reposons trop souvent, on est convaincu que

UN DES POINTS LES PLUS IMPORTANTS, PARCE QU'IL INTÉRESSE LA PRATIQUE MÊME DE LA MOTOCULTURE, CONCERNE LE MODE D'ATTACHE DES DIVERS MATÉRIELS AU TRACTEUR. LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS ONT FAIT DES PROGRÈS SÉRIEUX DANS CETTE VOIE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES. ROBUSTESSE, EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ SONT ICI UNE RÈGLE D'OR QUI EST RESTÉE LONGTEMPS HORS DE VUE DES TECHNICIENS.

LE TRACTEUR DE MOYENNE PUISSANCE FRANÇAIS ET LE GROS TRACTEUR ITALIEN ONT GAGNÉ EN RUSTICITÉ APRÈS MAINTS ESSAIS SUR TERRAINS VARIÉS.

tout va s'arranger le plus naturellement du monde et qu'en deux ou trois ans notre retard technique va être miraculeusement comblé. Singulière aberration ! C'est faire bon marché des longues et coûteuses expériences américaine, allemande, suédoise, italienne, anglaise. Ce qui ne veut certes pas dire qu'en 1945 nous partions de zéro. Quelques-uns de nos techniciens — trop rares, travaillant en ordre dispersé, avec des moyens infimes — s'étaient penchés sur le problème du tracteur agricole.

Au moins pouvait-on penser, puisqu'il s'agissait d'une tentative que l'on qualifierait volontiers d'ultime, qu'on allait enfin coordonner les efforts, normaliser et spécialiser les compétences, faire en sorte que l'industrie française fût à même ou bien de fabriquer sous licence et à bas prix quelques matériels étrangers ayant fait leurs preuves, ou bien pousser, après un concours sévère, quelques constructions françaises en grande série — seule façon d'obtenir des prix de revient acceptables.

Que s'est-il passé ? La visite du Salon est à cet égard caractéristique. On n'y trouve pas moins de quatre-vingt-dix marques de tracteurs français, allemands, italiens, anglais, suédois, américains.

Dira-t-on que c'est de cette abondance d'idées et de réalisations que peut naître le meilleur choix ? Nous ne souhaitons que d'en être convaincu... par des preuves tangibles. Aussi bien le sort des agriculteurs et celui des industriels de la machine agricole sont-ils étroitement dépendants. Une agriculture prospère achète. Ce n'est pas le cas, et le résultat est déjà connu : beaucoup de constructeurs sont essoufflés au point d'être à la veille de fermer leurs portes. Tel, après avoir bénéficié d'avances considérables — dépassant largement le milliard — se voit aujourd'hui devant un marché réticent, auquel il offre un matériel excellent, mais trop cher, et est en passe de fabriquer des machines allemandes. Sans doute serait-il cruel de s'appesantir sur des échecs semblables. Comment, d'autre part, les passer sous silence et n'en pas dégager les leçons ?

En dernière analyse, qui en fait les frais, sinon l'agriculture et le pays tout entier ?

Cependant il serait injuste de passer sous silence le travail accompli chez maints constructeurs. Il est remarquable que beaucoup de perfectionnements techniques, en matière de machinisme et même de motorisation agricoles, ont été le fait d'artisans. Cette constatation objective apporte de l'eau au moulin des amis de la recherche en « tirailleurs dispersés », qui, par ailleurs, a conduit à bien des mécomptes. Mais pouvons-nous aujourd'hui nous permettre le luxe de persister dans une voie aussi multiple et sinueuse que celle de la découverte individuelle ? Si l'on nous permet une image hasardeuse, cette voie ressemble plus aux chemins de terre qui desservent quantité de communes rurales qu'à la nationale large et droite évoquée par une recherche méthodique appuyée par des moyens importants.

Je sais combien est délicate toute opposition entre les « petits » et les « gros » et quelle fibre sentimentale on émeut immanquablement. Mais une considération est cruciale : celle du prix de revient. La construction d'une foule de petites séries est une construction chère. En définitive, elle aboutit trop souvent à la médiocrité, tant pour les réalisations que pour leurs initiateurs. Et cela dessert en définitive le progrès technique de notre agriculture, qui, lui, est absolument indispensable.

Des indices donnent à penser qu'à certains égards au moins il est acquis : les moissonneuses-batteuses, absentes du Salon de 1923, étaient représentées en 1929 par deux modèles. Cette année les acheteurs voient leur choix s'étendre jusqu'à dix-huit machines venant de neuf pays ! Quelle magnifique abondance !

Et l'on se doit de noter que la France construit ces coûteux mais remarquables engins avec un bonheur certain, de même que les charrues à disques qui, il n'y a pas si longtemps, restaient le domaine exclusif de l'industrie américaine.

Faut-il un autre exemple, moins glorieux ? Il n'est que de citer les systèmes d'attache des outils au tracteur. Dès 1923 on avait compris qu'une normalisation et une simplification des matériels étaient des plus souhaitables dans un secteur en apparence très limité. Or, si des améliorations ont été apportées, combien d'autres restent à mettre en œuvre ! En fait, ce Salon marque une tendance à la normalisation, non un pas décisif dans ce sens. On constate un développement heureux de l'emploi des outils adaptés aux tracteurs. La gamme des instruments construits pour travailler en parfait accord avec le moteur est plus complète. Plusieurs constructeurs étrangers ont même fait étudier par des industriels français des matériels convenant exactement à leurs tracteurs. Mais les tarifs de ces derniers, dans les circonstances présentes surtout, constituent un rude obstacle à sauter !

LE CARBURANT PROHIBITIF

Le prix d'achat des tracteurs est une chose. C'est un élément déjà suffisant pour incliner à la réserve des acheteurs dont les possibilités se sont terriblement amenuisées.

VOICI DEUX EXEMPLES, BIEN DIFFÉRENTS DE TRACTEURS ADAPTÉS SOIT A LA FORME DE CULTURE, SOIT A CELLE DE L'EXPLOITATION. EN HAUT, LE TRACTEUR VIGNERON ENJAMBEUR, DE SILHOUETTE SI CARACTÉRISTIQUE, PERMETTANT D'EFFECTUER TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CULTURES EN LIGNE, Y COMPRIS CELLES DE HAUTE VÉGÉTATION. EN BAS : PETIT ENGIN D'UNE GRANDE MANIABILITÉ SPÉCIALEMENT ÉTUDIÉ POUR LES PROPRIÉTÉS DE 10 A 30 HECTARES.

Mais un autre facteur aussi décisif joue dans le même sens : le carburant. Il est absolument paradoxal de refuser à l'agriculture l'énergie à bon marché dont il n'a jamais été question de priver l'industrie — et c'eût été une hérésie économique de le faire. Loin de nous l'idée d'opposer l'agriculture à l'industrie. C'est là une absurdité qui comporte les pires erreurs. Mais cette absurdité est née des faits. L'attribution de l'énergie au prix coûtant est un dogme solidement établi pour l'industrie.

Pourquoi ne pas l'avoir admis pour l'agriculture ? Cela est d'autant moins raisonnable que, par une suite d'erreurs — dont la pire a été à coup sûr l'absence presque constante d'une politique agricole — l'agriculture française aborde dans de très mauvaises conditions une ère de grands échanges internationaux au cours de laquelle seront confrontées les productions des divers pays. Prix de revient et qualité départageront les concurrents, en sorte que ceux qui ne se seront pas adaptés périront ou végéteront misérablement. Seule l'énergie à bon marché accélérerait l'adaptation nécessaire et urgente de notre paysannerie à une forme de production moderne. Tout s'est précisément passé comme si l'on avait voulu la décourager d'accomplir un redressement qui, soulignons-le, importe autant à l'ensemble de la communauté française qu'aux agriculteurs eux-mêmes : il faut se souvenir que près de 20 millions de Français tirent d'une façon ou de l'autre leurs revenus de l'agriculture.

Comment n'être pas frappé par le fait que c'est au moment même où motorisation et mécanisation, avec tout ce qu'elles impliquent de connaissances et de techniques nouvelles, ont été adoptées par nos paysans qu'on pénalise en quelque sorte ceux-ci en leur faisant payer trop cher l'appareillage indispensable et le carburant destiné à le faire fonctionner. M. Pluvinage a parfaitement exposé la question.

« Le moteur agricole, écrit-il, au lieu d'être puissant et de fonctionner avec un rendement maximum à l'aide de carburants ou de combustibles bon marché (charbon, fuel-oil, etc.), prend nécessairement la forme d'une multitude de moteurs de petite puissance et de faible rendement utilisés dans les champs ou sur les chemins ruraux et employant obligatoirement un carburant léger. Si un chantier agricole, représenté par exemple par un village, exige une puissance de 1.000 CV, elle sera produite par une cinquantaine de moteurs différents ; un chantier industriel se contentera d'un ou de deux moteurs pour la même puissance.

» Ce handicap naturel aggravé par le morcellement de la propriété est déjà fort lourd, mais il serait insurmontable si l'énergie elle-même était distribuée à l'agriculteur (sous forme de carburants, notamment) à un prix autre que le prix de revient. »

Les industries de base paient leurs carburants et combustibles au prix de revient, et cela est normal. L'agriculture ne serait-elle pas elle-même une industrie de base ? Il serait facile de montrer qu'elle est la première en France — et de loin — pour la valeur de sa production aussi bien que pour le nombre des personnes qui en tirent directement ou indirectement leurs moyens de vivre.

Qu'allez-vous réclamer ? nous dira-t-on. La loi du 19 août 1950 n'accorde-t-elle pas une détaxe aux agriculteurs sous forme de ristournes ?

Un crédit de 2 milliards a été inscrit à cet effet au budget de 1950. Dans la majorité des cas la forme de cette ristourne est telle qu'elle se traduira par une certaine réduction d'impôts qui, psychologiquement, n'aura aucune conséquence positive sur le développement de la motorisation agricole. Les inconvénients de ce système sont apparus avec une telle clarté que lors du débat du 26 janvier dernier le ministre de l'Agriculture a demandé instamment son remplacement et que l'ensemble des orateurs a réclamé l'institution d'un carburant spécial.

La mise au point de ce carburant, les délais nécessités pour sa fabrication, les modalités de distribution ont seuls été invoqués pour justifier le maintien provisoire du régime actuel. On a entre autres préconisé : la départition d'un contingent de carburant à l'aide de bons grâce auxquels s'obtiendrait à toutes les pompes le carburant ordinaire à meilleur marché — ce qui exigerait la constitution d'un organisme de répartition, de fiches de renseignements, etc. — le compte-tours ou le compte-heures, dont l'amortissement nécessiterait plusieurs années dans les régions de petites et moyennes exploitations, où le tracteur est utilisé un minimum d'heures.

Selon M. Bourget, secrétaire général de la Fédération des coopératives d'utilisation du matériel agricole, la solution apportée par un carburant spécial agricole serait la meilleure. L'idéal eût sans doute consisté à employer l'alcool, que les agriculteurs pourraient produire, à des conditions infiniment meilleures que maintenant, par grosses quantités. Ce n'était pas impossible... Là encore une politique agricole à lointaine échéance eût poursuivi l'étude d'un moteur adapté à l'alcool ou de moteurs « polyvalents ». Une faible taxe de 2 francs par quintal sur une récolte de 80 à 100 millions de quintaux de blé eût réalisé un investissement éminemment rentable. Mais il s'agit là d'une anticipation, peut-être d'une utopie, bien que beaucoup de bons esprits ne la considèrent pas du tout ainsi.

Pour s'en tenir à la réalité immédiate, les défenseurs du carburant ordinaire, simplement dénaturé, font valoir des arguments de poids. Pour les tracteurs de petite puissance, qui remplacent fréquemment la traction animale (transports à la ferme et dans les champs), les démarrages, arrêts, reprises sont aussi fréquents que pour une voiture automobile, et il faut en conséquence leur fournir un carburant de bonne qualité.

Mais les fraudes ? Une coloration particulière, l'adjonction d'une substance odorante, voire d'un produit fumigène qu'il serait impossible d'éliminer sinon par des moyens industriels, les rendraient aisément décelables.

LABOUR ET MOISSONNAGE SONT EXÉCUTÉS AISÉMENT PAR LES MODERNES MOTOCULTEURS FRANÇAIS A GROSSE PUISSANCE RELATIVE ET A FAIBLE CONSOMMATION. LE SOUS-SOLAGE EXIGE UN TRACTEUR PLUS IMPORTANT... APRÈS LA MOISSON, IL FAUT RAMASSER LA PAILLE RAPIDEMENT. VOICI UNE RAMASSEUSE-BOTTELEUSE AUTOMOTRICE AU TRAVAIL.

LA RÉCUPÉRATION DE TERRES EXIGE UNE BONNE PRÉPARATION. UNE PELLE MÉCANIQUE A NIVELER.

LE PETIT MOTEUR PORTABLE EST FORT UTILE. LE VOICI ANIMANT UNE ARRACHEUSE DE POMMES DE TERRE TOURNANT A BONNE ALLURE.

LA FAUCHEUSE A MOTEUR REPRÉSENTE UNE ÉCONOMIE IMPORTANTE DE MAIN-D'ŒUVRE ET FAIT GAGNER UN TEMPS PRÉCIEUX AUX ÉPOQUES OU LE FOURRAGE DOIT ÊTRE RAMASSÉ RAPIDEMENT SOUS PEINE DE PERTE. UNE RÉCOLTE OPPORTUNE L'ÉVITE. ENCORE FAUT-IL AVOIR LES MOYENS DE LA FAIRE SANS DÉLAI.

L'ARBORICULTURE FRUITIÈRE BÉNÉFICIE CONSIDÉRABLEMENT DU TRAITEMENT PAR LES INSECTICIDES. UNE POUDREUSE-SOUFREUSE EN ACTION.

AUTRE APPLICATION DU PETIT MOTEUR : LA TRAITE MÉCANIQUE, DONT LA PLUPART DES ÉLEVEURS RECONNAISSENT LES GRANDS AVANTAGES.

L'ÉCRÉMEUSE EN ACIER INOXYDABLE MUE AU MOTEUR. COMMENT S'EN PASSER DÉSORMAIS ? ON Y GAGNE L'HYGIÈNE, LE TEMPS, LA PEINE.

La distribution elle-même soulève beaucoup moins de difficultés qu'on ne le chuchote. Outre la livraison en fûts, à l'exemple du pétrole, des groupements de pompistes libres s'offrent à en assurer la vente.

Il existe un autre obstacle, celui que ne manque pas de soulever le ministère des Finances : le « manque à gagner » du Trésor. L'agriculture consomme en moyenne chaque année 470.000 mètres cubes d'essence, 130.000 mètres cubes de pétrole, 170.000 mètres cubes de gas-oil. Pour une détaxe de 15 francs par litre — la moitié du montant des taxes qui frappent les carburants — la réduction des ressources fiscales serait de l'ordre de 6 à 7 milliards. Cette réduction serait compensée dans une bonne mesure par les rentrées d'impôts venant d'une industrie et d'un commerce de la machine agricole aujourd'hui frappés d'anémie.

La détaxe demandée ferait bénéficier l'agriculture d'une partie de l'avantage non disputé aux industries de base. Elle aurait pour effet certain de sortir la motorisation et la mécanisation agricoles — désormais difficilement séparables — de l'impasse où elles sont présentement enfoncées.

Serait-ce là un privilège exorbitant comparé à la situation faite aux agricultures étrangères ? En aucune façon. Aux Etats-Unis, les différents carburants agricoles valent de 30 à 40 % moins cher que les carburants routiers de même type. En Grande-Bretagne, le « vaporizing oil » et le gas-oil de l'agriculture ne sont pas soumis aux taxes payées par le secteur routier, et l'essence utilisée dans les tracteurs paie une taxe moins élevée que celle imposée au secteur routier. En Suisse, sans préjudice de l'existence d'un carburant agricole spécial, non taxé, l'essence du secteur agricole est presque totalement libre de droits. En Suède, elle paie un peu plus du tiers des taxes du secteur routier, et les agriculteurs disposent, tout comme en Suisse et en Angleterre, d'un carburant spécial non taxé. Avec des variantes plus ou moins libérales, on retrouve en Norvège, en Italie, au Danemark, aux Pays-Bas, en Irlande le même souci de donner à une activité que l'on considère non sans raison comme primordiale les facilités de modernisation lui permettant d'affronter l'avenir sous les meilleurs auspices et de remplir sa mission nationale.

On ne semble pas se rendre compte en France, sauf parmi les intéressés directs, de la crise que traverse notre agriculture. Elle est cependant très grave. Les premiers signes en sont apparus dès 1949, où l'on notait que plus de 125 milliards de francs avaient été avancés aux exploitants par la Caisse nationale du crédit agricole. Dans le même temps les dépôts à cette même caisse accusaient un fléchissement très net, descendant à 77 milliards.

La première réaction des agriculteurs devant la baisse des prix de leurs produits et la hausse des prix industriels a été de comprimer les dépenses courantes. Carburants, lubrifiants, frais de réparations entraînent chaque jour de lourdes dépenses. En revanche avec les chevaux et les bœufs, dont le coût réel d'emploi est souvent plus élevé, les frais d'entretien sont prélevés non pas sur la caisse, mais sur la réserve fourragère, que l'on a coutume de constituer autant par tradition que par prudence. On a de plus en plus laissé le tracteur au garage, ce qu'a indiqué la diminution très nette des demandes individuelles de carburants dans les offices agricoles. De tous côtés l'emploi des moyens mécaniques est en régression en France. Ce serait une erreur énorme de ne pas prendre la mesure exacte de l'événement. Nous connaissons un précédent. Après la guerre 1914-1918, en 1923 et en 1924, une semblable désaffection pour la mécanisation s'est manifestée dans les campagnes, à une échelle beaucoup plus réduite naturellement. Le gouvernement s'en est désintéressé. Il en est résulté une crise qui s'est prolongée de 1932 à 1936.

La question se posera un jour de savoir comment la France, pays où l'agriculture joue un rôle fondamental, a pu négliger si continûment des intérêts qui concernent non seulement son économie générale, mais son aspect humain, sa structure sociale la plus solide et sa « matière première » essentielle : son sol.

(A suivre.)

1. ENTRÉE PRINCIPALE. — 2. ADMINISTRATION DU SALON DE LA MACHINE AGRICOLE. — 3. PAVILLON D'ACCUEIL. — 4. PAVILLON RENAN : TRACTEURS ET MOTOCULTEURS, CHARRUES, APPAREILS POUR LE TRAVAIL DU SOL. — 5. CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE. — 6. TERRASSE DE DROITE : PNEUS, VÉHICULES AGRAIRES, PULVÉRISATEURS, POUDREUSES, PRODUITS PHYTO-

CE QUE VOUS VERREZ AU 23e SALON de la machine agricole

SANITAIRES, TARARES, TRIEURS, MOULINS. — 7. P.T.T. — 8. TERRASSE DE GAUCHE : BATTEUSES ET PRESSES, INTÉRIEUR DE FERME, POMPES, MOTEURS, OUTILLAGE, LIBRAIRIE AGRICOLE. — 9. PAVILLON PASTEUR : MACHINES DE RÉCOLTE, SEMOIRS, DISTRIBUTEURS D'ENGRAIS. — 10. PAVILLON LEFEBVRE : CIDRERIE, VINIFICATION, LAITERIE. — 11. STANDS EXTÉRIEURS.

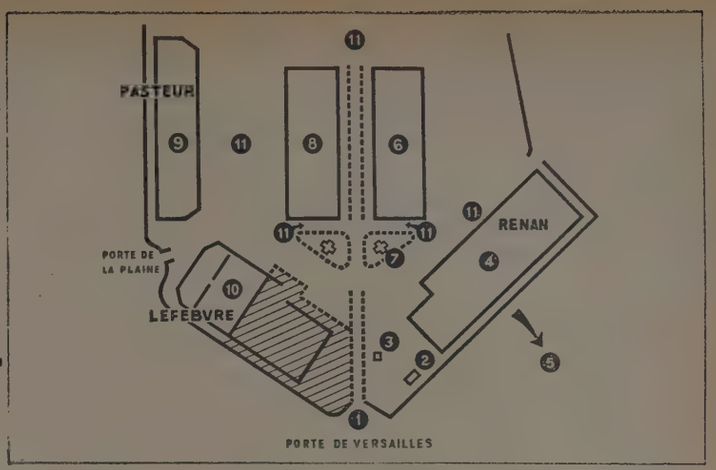

PARIS est le siège de la plus importante manifestation internationale de machinisme agricole et la capitale d'un pays qui, hélas ! reste bien pauvre en matériel agricole. Mais n'est-ce pas justement parce que les constructeurs savent que la France constitue un débouché considérable — potentiel pour le moment — qu'ils s'y donnent rendez-vous ? Neuf cent soixante exposants se pressent cette année dans les huit cent dix stands aménagés à la porte de Versailles. Aux 65.000 mètres carrés couverts il a fallu ajouter 6.000 mètres carrés d'emplacements extérieurs.

Parmi les exposants, plus de deux cents viennent de quinze pays étrangers. C'est donc, du point de vue exposition, un incontestable succès. L'an dernier, cent vingt mille visiteurs payants étaient venus se documenter au Salon. Comme celui-ci coïncide cette année avec le concours agricole, l'affluence pourrait être plus grande encore.

Quant aux commandes éventuelles, mieux vaut ne pas faire de pronostics : ils sont le plus souvent déjoués par les faits.

Quelles tendances prédominent ? Rappelons d'abord que le machinisme agricole est une industrie où les innovations sont accueillies avec prudence. On se méfie des idées qui n'ont pas reçu la caution de l'expérience. Il existe cependant une section des machines nouvelles. Sur les vingt-six dossiers soumis au jury chargé d'étudier les demandes d'admission, neuf ont été retenus. On verra deux nouveaux tracteurs français. Le premier, le « Minitrac », de la maison S.E.B.I.M., d'Angers, est à quatre roues indépendantes avec des demi-arbres montés sur balanciers articulés sur le châssis. Il a fait l'objet d'essais probants au Centre de recherches du machinisme agricole. L'autre, construit aux Ateliers et Chantiers de la Manche, est équipé de quatre roues motrices. Les roues avant sont oscillantes et les roues arrière elles-mêmes prennent une position prédéterminée par rapport au châssis, ce qui donne une grande souplesse d'adaptation aux terrains de pentes variées.

Signalons encore un nouveau séchoir à grains pour grenier, un contrebatteur pour batteuse, un appareil anglais pour la réfrigération des pots à lait par circulation d'eau glacée mettant en mouvement un agitateur, une presse à balle à double effet, un appareil pour le nettoyage rapide des moteurs et pièces de moteur fonctionnant à la vapeur d'eau additionnée d'un détersif, des disques orientables pour semoir permettant de suivre automatiquement les changements de direction et un calibreur à fruits à calibres superposés progressivement escamotables.

La laiterie est probablement le seul secteur où les ventes d'appareils continuent d'être satisfaisantes. Au Salon de 1923, deux machines à traire avaient été exposées. En 1939, sept modèles s'offraient aux acheteurs. En 1951 on n'en compte pas moins de vingt-cinq.

Dans le domaine « tracteurs », la tendance à l'économie que l'on avait observée dans les précédentes manifestations se maintient ; toutefois les diesel et semi-diesel, où les Allemands se sont assuré de l'avance, se heurteront peut-être à l'espoir — solide, croyons-nous — d'une détaxe de l'essence agricole, que chacun considère comme la première mesure en faveur d'un nouveau pas en avant de la motorisation et même de la mécanisation de l'agriculture.

N'omettons pas de signaler, en dehors des quatre-vingt-dix marques de tracteurs, vingt-cinq motoculteurs et motofaucheuses. Les Français et les Suisses y ont acquis une excellente réputation et sont parmi les « bons partants » de ce Salon abondant et divers.

CONTINENTAL présente un matériel dont la qualité est aujourd'hui connue en France et à l'étranger. Du 25 CV à essence au 70 CV diesel, en passant par les 40 CV et 60 CV diesel, cette marque spécialisée dans les chenilles offre une gamme quasi complète de tracteurs.

RENAULT, fidèle au moteur à essence, s'est attaché à développer sa « grande famille » composée d'industriels ayant réalisé des outils spécialement adaptés à son tracteur. Le 22/30 CV, très puissant, à voie variable, bénéficie d'un bon système d'attache.

LA SOCIETE FRANÇAISE DE VIERZON offre une série d'excellents tracteurs économiques, de réputation solide, animés par des moteurs à huile lourde, poly-carburants, simplifiés à l'extrême et de bon rendement.

SIFT. Le TD 4 de 43 CV a conquis ses titres à l'estime des utilisateurs. Son moteur diesel, alimenté par un combustible à prix relativement très bas, à raison de 4 litres à l'heure, permet des départs faciles. Il est conçu pour marcher sans revision pendant 5.000 à 6.000 heures. Le TD 4 a trouvé en France, dans les pays d'outre-mer et à l'étranger, des clients fidèles.

ENERGIC fabrique sept modèles de tracteurs et motoculteurs de petites et moyennes puissances, très maniables. Une expérience de vingt années est garante des qualités de ces engins, qui trouvent leur utilisation dans les travaux les plus variés de culture et de ferme.

REGNIER. Ces établissements offrent en particulier un tracteur vigneron enjambeur Brandt à châssis tricycle et à pont arrière surélevé, d'une puissance de 17 CV à la barre, de 23 CV à la poulie. Il peut tracter tous les outils existant à la ferme qui correspondent à sa puissance.

DEUTZ. Cette firme, fondée à Cologne par N. A. Otto, construisit le premier moteur à quatre temps alimenté aux hydrocarbures volatils. C'était, dans une certaine mesure, la suite pratique des travaux des ingénieurs français Lenoir et Beau de Rochas. Deutz s'est ensuite attaché aux applications du moteur diesel aux tracteurs agricoles. Sa dernière création, un 15 CV diesel, capable de remplacer trois bêtes de trait, intéresse les petites et moyennes exploitations.

HANOMAG. Le R. 25, conçu aussi bien pour l'agriculture et l'exploitation forestière que pour les transports routiers, a pour ambition de remplacer complètement le cheval. Son moteur 4 cylindres, 25 CV, à 5 vitesses, pourvu d'un arbre de prise de force est monté sur un demi-châssis dont les longerons en U permettent le montage latéral d'outils de tous genres.

FERGUSON. La marque britannique a acquis une grande réputation en France. Son T. E. A., de 24 CV à la poulie, équipé d'un moteur à essence à 4 cylindres, tire toute une série d'instruments de construction française spécialement adaptés.

ANSALDO FOSSATI. La firme italienne construit en particulier deux types de tracteurs à chenilles à grosse puissance. Le T. C. A. donne 52 CV à la barre, 60 CV à la poulie et peut être muni d'un bulldozer, d'un angledozer à commandes hydrauliques, d'un ripper et d'un treuil de 6 t. 5 à l'arrière. L'A. F. 8 compte avec ses 150 CV parmi les engins les plus puissants tout en restant très maniable.

TRACTOR présente ses diverses importations de marque « Allis Chalmers ». Celle-ci possède une réputation qui dispense de la présenter longuement. Elle s'égale aux fameux « Caterpilar », à l' « International », à l' « Oliver-Clétrac », aux « John Deer ».

FARM présente : le Curtis 9 CV conçu pour faire la liaison entre le tracteur, d'un prix souvent trop élevé, et le motoculteur, dont la maniabilité laisse en certains cas à désirer, et les Hagedorn diesel de 15 et 25 CV.

MABEC. Avec son moteur monocylindrique à deux temps, développant 2,5 CV, le motoculteur Mabec, de 65 kilos, avance à 0 km. 750 à l'heure en labourant, buttant, binant, mélangeant le fumier ou l'engrais chimique.

STAUB offre son motoculteur « Passe-partout » de 2-3 CV consommant 1 à 1 l. 8 d'essence, 1 l. 4 à 2 l. 5 d'alcool et 50 grammes d'huile à l'heure ; ainsi que le R 4 de 10-12 CV à 4 roues, à 5 vitesses.

LALO MIGNONAC a porté son effort sur le motoculteur T 4 et le tracteur T 5, caractérisés par une consommation horaire d'essence très faible. Maniabilité et stabilité ont été soigneusement étudiées.

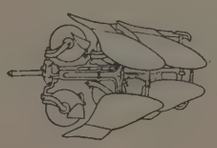

LA SOCIETE FONDEUR s'est attachée avec bonheur à la réalisation d'instruments pour la culture profonde sans retournement du sol. On sait que les labours profonds, dont les avantages sont certains, comportent un grave inconvénient dans beaucoup de cas, en faisant apparaître à la surface les couches de terre moins riches. D'où la pratique de plus en plus répandue du sous-solage, qui évite l' « asphyxie » du sol en empêchant la stagnation des eaux en surface. La sous-soleuse portée, transformable en draineuse, jadis réservée à la grande exploitation, est désormais accessible aux petites et moyennes exploitations, et c'est là un progrès considérable.

LES ETABLISSEMENTS HUARD fabriquent, outre des charrues traditionnelles, une « Brabant 1950 » adaptée au tracteur Renault, à la fois simple et robuste. En travail, la charrue est librement articulée au tracteur et indépendante de ses irrégularités de mouvement, assurant ainsi un travail régulier.

SODIMA a beaucoup étudié les problèmes relatifs au labour profond. Ses charrues défonceuses, susceptibles de travailler à un mètre de profondeur, sont utilisées en particulier pour la préparation des terrains avant la plantation des vignes et des arbres fruitiers.

GARD PERE ET FILS. Solidement établie sur une expérience de cinquante années, cette maison présente un matériel spécialement conçu pour la vigne. Les seps de ses charrues agraires sont munis d'une plaque en acier triplex, qui évite l'usure du sep et facilite le glissement de l'outil.

TRACTOR expose le « cower crop offset » d'Allis-Chalmers pouvant être utilisé indistinctement comme pulvérisateur à disque et comme déchaumeuse.

FARM offre des disqueuses semi-portées, labourant, pulvérisant, recroisant et hersant, ainsi qu'un « Seaman Tiller », qui rend possible en grande culture le travail du sol par une effriteuse rotative.

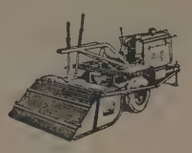

SOCIETE FRANÇAISE DE VIERZON. Sa moissonneuse-batteuse, entièrement métallique, a été soumise depuis trois ans à de rudes épreuves, et les quelques modifications jugées utiles lui ont été apportées immédiatement. Elle peut être actionnée par la prise de force arrière du tracteur qui la remorque ou par un moteur auxiliaire. Elle moissonne et bat céréales, oléagineux, plantes fourragères.

BROUHOT ET Cie. Sa ramasseuse pick up 500 est étudiée pour répondre aux besoins du cultivateur qui utilise entièrement sa paille et son fourrage pour son exploitation. Un tracteur de 10 à 15 CV suffit à la tirer. La P. R. 400, plus importante, ramasse et presse 10 hectares par jour.

TRACTOR présente la moissonneuse-batteuse « Allis-Chalmers » avec son batteur de 1 m. 50 de largeur et une lame de coupe de même dimension ; ainsi qu'un « rotobaler » à commande par prise de force qui ramasse en andains et presse en balles cylindriques toutes les pailles, foins et luzernes.

LES ETABLISSEMENTS REMY ET FILS entreprennent cette année la fabrication d'un râteau-faneur « Vicon Lely » que l'on présente comme une innovation remarquable dans le domaine des machines à fenaison. Le râtelage se fait au moyen de plateaux placés obliquement l'un derrière l'autre, mis automatiquement en rotation par la résistance de la végétation.

FARM expose une arracheuse de pommes de terre « Agricola » fabriquée par les Etablissements sarrois Brandenburg. Cet engin à fourches ne projette pas les tubercules.

ETABLISSEMENTS R. ROUSSEAU. On y remarque notamment une ramasseuse-botteleuse automotrice d'un débit de 6 tonnes à l'heure qui semble résoudre avec bonheur le problème délicat du ramassage des fourrages.

M. I. A. S. C. O. fabrique un tombereau épandeur et un distributeur d'engrais « Marwis » à caractéristiques intéressantes. L'épandeur de fumier se compose d'un système effriteur et propulseur se fixant rapidement. Un levier à six positions agissant sur le tapis mouvant assure six densités différentes d'épandage. Le distributeur d'engrais, à disques rotatifs, donne une largeur d'épandage de 5 mètres minimum, et son rendement paraît excellent.

S. E. M., spécialisée dans l'ensilage et la manutention, expose une souffleuse à grains pour le déchargement des voitures et le remplissage des greniers et silos. Son débit varie de 35 quintaux à l'heure à 60 quintaux, suivant la disposition des lieux.

GUSTIN FILS présente un « aéro-engrangeur » qui, en un quart d'heure et avec un homme, accomplit le travail qui nécessitait autrefois cinq hommes et une heure. Son « déchargeur à griffes » et son chargeur de fumier visent également à réaliser des économies importantes de temps et de main-d'œuvre.

C. I. A. C. propose son « herbagère Perin », appareil de culture sans terre qui, en six jours, transforme n'importe quel grain (orge, maïs, avoine, blé, etc.) en fourrage frais. Le poids de fourrage obtenu serait égal à cinq ou six fois le poids du grain placé dans l'armoire.

BERNARD a mis au point une gamme très variée de moteurs diesel et de moteurs à essence à usage agricole dont les applications sont multiples. Transportés dans les champs, ils animent aussi bien une arracheuse de pommes de terre qu'une faucheuse. A la ferme ils constituent pour la fermière un auxiliaire précieux.

SOMOTHERN est également spécialisé dans la fabrication du moteur auxiliaire, qui se substitue à « l'ancienne manivelle de toutes les machines à main ».

AUX ATELIERS HUCHY on note deux modèles de treuils monte-sacs électriques fonctionnant sur courant triphasé 220-380 volts. Ces engins, qui rendent de multiples services, se complètent d'un système de fin de course haut et bas doublé d'un frein inerte, le tout automatique.

PRATICA expose tout un ensemble d'appareils accessoires, réducteurs, broyeurs, concasseurs, scies, meules, pompes, etc., que l'on peut monter en quelques secondes sur une brouette spéciale permettant de les transporter là où ils sont utiles.

SUPERTUBIX a mis au point un filtre à air destiné à arrêter les poussières, qui augmentent notablement l'usure des moteurs.

SELECTO s'adresse aux éleveurs, auxquels il offre notamment une éleveuse en tôle galvanisée se composant d'une chambre chaude et d'un parc et munie d'ouvertures réglables permettant aux poussins de passer la tête pour accéder aux mangeoires et abreuvoirs sans risquer de tomber dans les augettes.

POUPLARD construit des tarares cribleurs et ensacheurs fonctionnant à la main ou au moteur et permettant de sélectionner toutes les céréales. Le trieur-calibreur de pommes de terre et de fruits a un débit horaire de 4 à 5 tonnes.

LES ETABLISSEMENTS FAUCHEUX se sont penchés sur la question des maladies cryptogamiques, qui ont effectivement fait des ravages dans les récoltes d'avoine, d'orge, de blé, etc. Les semailles elles-mêmes doivent être effectuées avec des graines bien préparées. Leur traitement par des poudres désinfectantes nécessite l'emploi de poudreuses à marche continue et à dosage automatique. La poudreuse mélangeuse-faucheuse type J. L. 6, d'un débit de 30 quintaux de blé à l'heure, est désormais à la portée des petites et moyennes exploitations.

BERGMAN présente le trieur à grains Petkus-Linde, fabriqué en Suède, qui nettoie, trie et calibre tous les grains.

LE LABORATOIRE AGIR a réalisé une formule nouvelle de destruction des insectes. Ses émulsions au « D. D. T. Active » sont caractérisées par la diffusion très fine des micelles insecticides, assurant une répartition parfaite sur les plantes et par un pouvoir mouillant et adhésif augmenté par rapport aux produits anciens.

LA SOCIETE ALSACIENNE fabrique une poudreuse-soufreuse « Aviocall », constituée par une poutre creuse formant châssis et s'évasant en son centre pour loger la turbine du ventilateur. La turbine est entraînée par moteur auxiliaire. La poudre tombe d'une façon régulière dans le ventilateur, qui la distribue dans les deux côtés de la poutre creuse. De nombreux orifices aménagés le long de cette poutre répartissent le produit sur une largeur de plus de 8 mètres.

LA COMPAGNIE BORDELAISE distribue la poudreuse à grand travail « Cropmaster Niagara », dont la caractéristique pincipale est la fixation en trois points de l'ensemble trémie-moteur.

LA SOCIETE DES POTASSES D'ALSACE, qui a modernisé son exploitation dans ces dernières années, montre que par rapport à 1938 la consommation d'engrais potassique en France s'est accrue d'un bon tiers, passant de 300.000 à 400.000 tonnes. Les ventes à l'étranger ont augmenté dans de fortes proportions motivant l'objectif fixé par le plan Monnet, qui prévoit pour 1952 une production de 1.200.000 tonnes. Dans cette hypothèse, qui a de bonnes chances d'être réalisée, on estime que la part réservée à la France atteindrait 600.000 tonnes par an.

Kléber-Colombes, Dunlop, Bergougnan, Englebert, Michelin ont depuis plusieurs années créé des profils et des roues adaptés aux tracteurs agricoles. Pour résoudre le problème de l'adhérence, les roues sont de formes et de dimensions particulières. L'ancien système, qui consistait à monter sur l'essieu moteur du tracteur des roues à jante métallique rigide munies d'un dispositif d'accrochage au sol, conduisait à une grosse perte d'énergie et abîmait les routes. L'emploi du pneumatique à nervures spécialement étudiées tasse moins le sol et ne le « gâche » pas, car le pneu se déforme. Celui-ci est gonflé à très basse pression, il est large et de grand diamètre afin de lui donner une bonne assise. Le problème de l'adhérence était important. Dès 1933 Kléber-Colombes suggérait l'alourdissement des pneus arrière en les gonflant à l'eau à 75 % de leur capacité. D'autres manufactures vont jusqu'à préconiser un remplissage à 90 ou 100 %, ce qui augmente l'alourdissement, mais diminue la souplesse du pneu. Il subsiste certes de nombreux partisans des chenilles. Toutefois il n'y a pas à proprement parler concurrence réelle entre pneus et chenilles. Les deux sortes de tracteurs ont chacune leur compétence.

LES CONSTRUCTIONS CHALONNAISES présentent le pressoir Vaslin, composé d'une cage cylindrique tournant sur un arbre fileté. Les deux plateaux intérieurs se rapprochent ou s'éloignent selon le sens de rotation. Entre ces deux plateaux se monte un ensemble de cercle et chaîne qui émiette le marc en cours de desserrage.

ALFA-LAVAL. Ses premières machines à traire datent du début de l'entre-deux-guerres. Sa brouette électro-trayeuse fait bénéficier de la traite mécanique les petites étables et résout le problème posé par les étables séparées ne permettant pas d'installation fixe.

BERGMAN distribue les machines à traire Manus, de fabrication suédoise, qui jouissent d'une réputation excellente.

A. P. V. construit des installations de pasteurisation du lait de classe.

GASCOIGNE. Ses matériels, bien conçus, sont soigneusement réalisés.

C. I. V. A. L. distribue les fabrications de la firme britannique « Fullwood » qui, elles aussi, s'adressent aux laiteries. Traite mécanique, désinfection des étables, trayeuse portable, etc., ont ici également trouvé de bonnes solutions.

LA C. M. C. réalise des laiteries préfabriquées comprenant quatre unités d'équipement : un local spécial, un réfrigérateur à lait, un chauffe-eau avec bac à laver et un râtelier à pots.

LA SCIENCE PROTÈGE LA BEAUTÉ

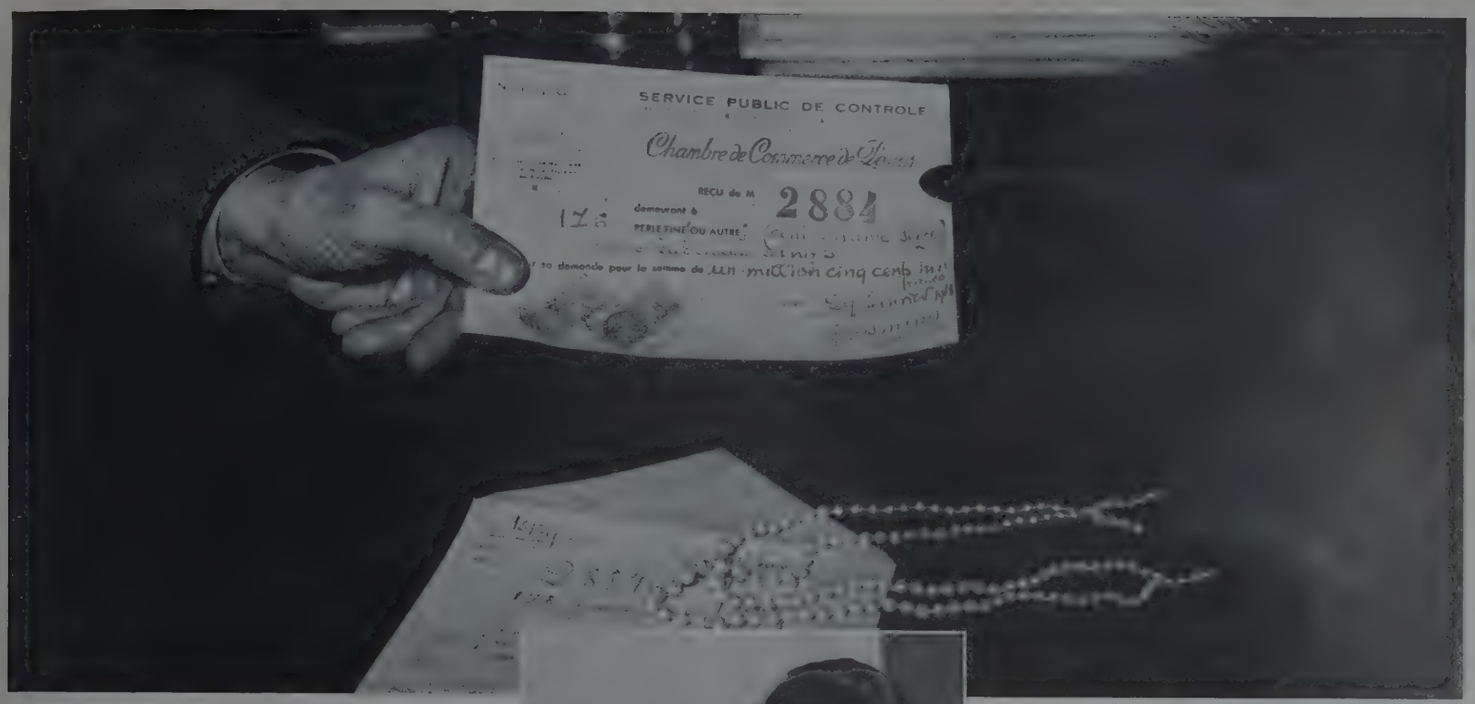

DISCRÉTION ABSOLUE, LE REÇU CONSTATANT LA REMISE D'UN BIJOU NE PORTE QU'UN NUMÉRO.

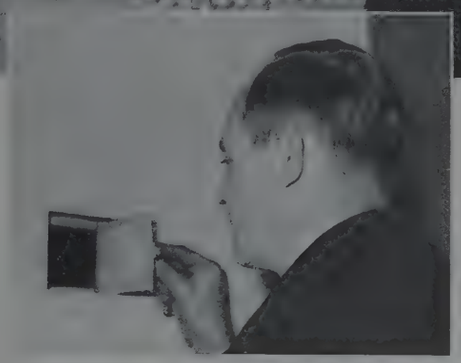

LE GARDIEN DES LIEUX EXAMINE LE VISITEUR AVANT DE LUI ENTR'OUVRIR LA PORTE BLINDÉE.

50.000 PERLES 20.000 PIERRES

SOUMISES CHAQUE ANNÉE A UN CONTRÔLE IRRÉCUSABLE

PAR ROGER DARDENNE

LE CACHET DU SERVICE DU CONTRÔLE.

— Mais, monsieur, c'est impossible, tout à fait impossible. Ce collier est dans ma famille depuis je ne sais combien d'années... Ma grand-mère l'a porté, ma mère aussi.

— Hélas ! madame, je ne puis que vous donner le résultat de nos examens et vous dire qu'indubitablement un certain nombre de perles de votre collier ne sont pas des perles fines.

Dialogue presque dramatique. La bonne foi de la propriétaire du collier est certaine. Sa surprise n'est pas feinte. Son mari et elle jettent sur le joyau qui, pour eux, valait une fortune des regards douloureux. Que s'est-il passé ? Comment aux perles véritables d'autres ont-elles été substituées ? Le saura-t-on jamais ?

Cette scène a pour théâtre l'antichambre d'un appartement de la rue de Provence, au numéro 18, qui en a vu plus d'une semblable. Venu plein de certitude et prompt à se courroucer si l'on émettait un doute sur l'authenticité des pierres qu'il présentait, plus d'un a dû s'incliner et admettre — pilule amère ! — qu'il ne détenait qu'une... illusion. L'arrêt est définitif. Comment ? Pourquoi ? Faisons d'abord un peu d'histoire.

Tout le monde connaît le Service de la garantie et le poinçon qu'il appose sur les objets en métaux précieux et qui en certifie la nature et le titre. Or ce qu'on sait beaucoup moins, en dehors des professionnels, c'est qu'il existe pour les gemmes un contrôle identique. Pendant longtemps on ne s'était pas soucié d'une vérification utilisant des procédés scientifiques de reconnaissance. La multiplication des produits synthétiques et de culture en a fait apparaître la nécessité.

En 1926, à Amsterdam, en 1928, à Paris, joailliers, bijoutiers, orfèvres, réunis en congrès, réclamèrent la création d'instituts de contrôle et l'établissement d'une liste d'appellation des gemmes correspondant à la vérité scientifique. On n'en demeura pas aux vœux et, dès 1929, des laboratoires furent créés à Londres et à Paris. Celui de Paris était fondé par la Chambre syndicale des négociants en diamants, perles fines et pierres précieuses, et par celle des lapidaires. Il prenait, à cause de cette origine, le nom de Service syndical de contrôle. A la demande même des professionnels intéressés il devenait en 1935 service public et il était pris en charge par la Chambre de commerce de Paris.

Le 24 avril 1936 un décret réglementait le fonctionnement du service, définissait et limitait son rôle : faire la preuve expérimentale : *a)* de la nature des gemmes et des perles ; *b)* de leur formation naturelle ou industrielle ; *c)* du lieu d'origine de la formation naturelle, quand il se peut. D'autre part, le laboratoire doit délivrer des attestations de contrôle établies de façon telle que toute possibilité d'erreur ou de fraude soit exclue, afin de donner aux marchandises contrôlées une garantie absolue d'authenticité.

DERRIÈRE LA PORTE DE FER

Accompagnons maintenant rue de Provence une personne désirant soumettre une pierre ou une parure quelconque au Service du contrôle. Le « client » monte au deuxième étage, pousse la porte palière et se heurte presque aussitôt à une autre porte, solidement blindée celle-là, munie d'un judas. Brève inspection, interrogation sur l'objet de la visite. La porte s'entr'ouvre et l'arrivant pénètre dans l'antichambre. Il n'ira pas plus loin. L'accès des laboratoires est interdit, sauf autorisation exceptionnelle.

Un fonctionnaire du service va donc, dans cette petite pièce très simplement meublée et dont l'unique décoration murale est un grand tableau donnant les définitions scientifiques et les dénominations exactes des pierres, entrer en contact avec le visiteur.

L'objet présenté — collier, bague, bracelet ou pierre isolée — va recevoir immédiatement un numéro d'immatriculation. C'est sous ce numéro que s'effectuera la suite des opérations de contrôle et sous ce numéro que l'objet sera restitué. Devant son propriétaire il est placé dans une enveloppe ; sur celle-ci seront notées toutes les indications utiles quant aux opérations qui auront permis de déterminer la nature des pierres.

Et voilà pour le contrôle une obligation dont l'importance ne saurait échapper. Toute « marchandise » — ainsi s'exprime le vocabulaire officiel — apportée rue de Provence est d'office assurée par contrat contre tous risques. Le propriétaire de cette « marchandise » indique lui-même par écrit la valeur pour laquelle il désire que celle-ci soit assurée. Son estimation n'est jamais discutée. Et un reçu est donné.

Mais, ici, attention ! Le contrôle ne peut, c'est évident, mentionner dans ce reçu qu'il lui a été confié une émeraude ou un rubis : ce serait préjuger. Aussi le libellé de cette pièce réserve-t-il toute la liberté de l'examen et son résultat. Il se présente, par exemple, sous la forme suivante : « Reçu... une pierre bleue. » On saura ultérieurement s'il s'agit ou non d'un saphir. Ou bien : « Reçu... un collier de cent perles fines ou autres. » Attendons pour savoir si ces perles méritent vraiment d'être appelées fines.

En tout état de cause le reçu porte toujours le montant de l'assurance, et l'objet confié au service ne sera rendu que contre remise de ce reçu, dont la forme est anonyme et ne comporte qu'un numéro d'enregistrement. Cela a

Photographies *France-Illustration* (Roger Boulet).

UN COLLIER DE PERLES ENSACHÉ APRÈS VÉRIFICATION. CI-DESSUS, UN SACHET TRANSPARENT SCELLÉ AU TIMBRE DU SERVICE. CI-DESSOUS, PRÉPARATION DES CACHETS D'AUTHENTIFICATION.

peut-être moins d'importance à présent que dans les successions les bijoux sont inclus dans le total des biens mobiliers chiffré forfaitairement à 5 % du montant des autres biens. Quoi qu'il en soit, le respect scrupuleux du secret professionnel est la règle du service.

Combien de temps durera l'examen ? En général il n'excède guère vingt-quatre heures. Pierres ou perles contrôlées sont placées sous sachets transparents scellés au timbre du service et les attestations délivrées n'ont de valeur qu'autant que les cachets sont intacts. Dans ces conditions précises les attestations du contrôle écartent toute possibilité de doute de l'esprit de l'acheteur et elles dégagent le vendeur de toute réclamation ultérieure.

Il convient ici de faire une distinction fondamentale : le contrôle n'est pas une expertise. En aucun cas, rue de Provence, on ne vous donnera un avis sur la beauté ou la valeur d'une gemme. Cela, c'est l'affaire de l'expert, c'est une appréciation. Le Service du contrôle est un organisme scientifique qui n'avance rien qu'il ne soit capable de démontrer expérimentalement.

LA LUMIÈRE RÉVÉLATRICE

Comment fait-il sa preuve ? Puisqu'on nous l'a permis, suivons à travers les laboratoires leur très aimable et très savant directeur, M. Gôbel. Ne vous attendez pas à trouver un palais des Mille et une Nuits où les trésors de Golconde s'étaleraient aux convoitises des regards. Des fortunes passent pourtant dans ces salles austères garnies d'appareils perfectionnés. Plus de 50.000 perles et de 20.000 pierres sont examinées ici chaque année.

Précisons les idées. Par quoi une perle fine se différencie-t-elle d'une perle de culture ? On connaît le procédé utilisé par les producteurs de perles de culture. Il consiste à enkyster dans la chair de l'huître une boule de nacre qui se recouvre peu à peu de couches de matière perlière d'épaisseur variable.

La perle fine est composée de couches concentriques et sphériques analogues aux pelures d'un oignon. Ces couches infiniment minces se succèdent de la surface au centre, et pour que la perle soit reconnue fine il faut qu'elle ne contienne aucun corps étranger. Au contraire, la perle de culture contient un noyau proportionné à sa grosseur, et la nacre est faite d'un feuilletage de couches planes.

Le procédé de contrôle repose sur le fait qu'un faisceau de lumière projeté entre des couches de nacre ou des couches perlières ne peut en sortir et aboutit là où les couches le conduisent. Si donc on projette au centre d'une perle un faisceau lumineux, il tournera en rond s'il rencontre exclusivement des couches sphériques — et nous aurons une perle fine. Ou bien les couches planes de la nacre lui imposeront un trajet rectiligne : perle de culture. Et remarquons qu'au surplus les conventions internationales imposant, pour les perles fines percées, un trou de perçage d'un diamètre de 3 dixièmes de millimètre pour l'enfilage avec un fil de soie suffisamment fort, ce trou de perçage, pour qu'une perle soit fine, doit être immédiatement entouré de couches concentriques, c'est-à-dire de couches ayant 15 centièmes de millimètre de rayon.

L'appareil utilisé pour projeter la lumière dans la perle et vérifier son parcours

LES PIERRES FINES OFFRENT UNE MERVEILLEUSE VARIÉTÉ ARCHITECTURALE DONT LA STRUCTURE HEXAGONALE DE L'ÉMERAUDE DONNE LE PLUS ÉTONNANT EXEMPLE.

a été imaginé par MM. Chilowski et Francis Perrin, et M. Gôbel a contribué à le mettre au point.

Il consiste en une aiguille creuse en platine dans laquelle deux petits miroirs inclinés à 45 degrés s'opposent. Le premier réfléchit verticalement un faisceau lumineux produit par un arc électrique et envoie ce faisceau dans les couches centrales qui entourent le trou de la perle. Si celle-ci est fine la lumière décrit un demi-cercle et vient frapper le second miroir, qui s'illumine. Au contraire, s'il s'agit d'une perle de culture, les couches planes éloignent le faisceau lumineux du miroir, qui ne s'éclaire pas, et ce faisceau, contraint de suivre le plan rectiligne des couches de nacre, aboutit sous l'enrobage de couches perlières qui se trouve alors strié d'une barre lumineuse.

Cette technique s'applique à la perle percée. Quand elle ne l'est pas, l'examen se fait à l'aide des rayons X. La rencontre de ceux-ci — un mince filet — avec les cristaux qui constituent les deux sortes de couches, sphériques ou planes, produit des rayons X secondaires. A leur tour ces rayons viennent frapper, d'une manière qui varie selon la disposition des couches rencontrées, une plaque photographique placée devant la perle. On enregistre ainsi des dessins géométriques appelés diagrammes de Laue. Ils ont la forme d'un hexagone ou d'un cercle s'il s'agit d'une perle fine, et à peu près d'une croix de Malte dans l'autre cas.

LES CRISTAUX MERVEILLEUX

Il faudrait en ce qui concerne les pierres entrer dans de longues explications. Bornons-nous à dire que c'est l'étude des formes cristallines qui permet d'affirmer l'authenticité d'une pierre. Prenons par exemple le rubis. Le « fin » et le produit de synthèse ont même composition chimique et des propriétés physiques presque semblables. L'industrie produit d'ailleurs en quantités considérables des pierres de fantaisie, fabriquées à partir de la poudre d'alumine, teintées de couleurs variées et d'aspect souvent agréable. Mais quelle différence avec les pierres véritables ! Celles-ci présentent une symétrie constante de leurs faces extérieures. Leur constitution et leur développement obéissent à des lois structurales dont la présence des aiguilles de rutile dans le rubis, les zones de coloration dans les saphirs sont les traces. (L'émeraude, elle, est faite par la superposition de millions de napperons hexagonaux de dentelle cristalline. Et sur chacun une rosace d'atomes se répète des milliards de fois par millimètre carré !)

Les pierres synthétiques ignorent ces merveilleuses combinaisons architecturales. Leur masse est striée et souvent parsemée de bulles d'air ; les aiguilles de rutile et les zones droites des rubis et des saphirs vrais sont remplacées par des zones courbes. Elles ne présentent pas non plus ces variétés de coloris, ces particularités de cristallisation qui donnent à une pierre fine sa personnalité. C'est cette variété d'éléments que révèle la microphotographie et qui permet au Service du contrôle de rendre son jugement. Les microphotographies sont conservées secrètes au service et ne sont publiées qu'en cas de perte ou de vol de la pierre. Son possesseur a à sa disposition les photographies jointes au certificat d'identité. Elles permettent de

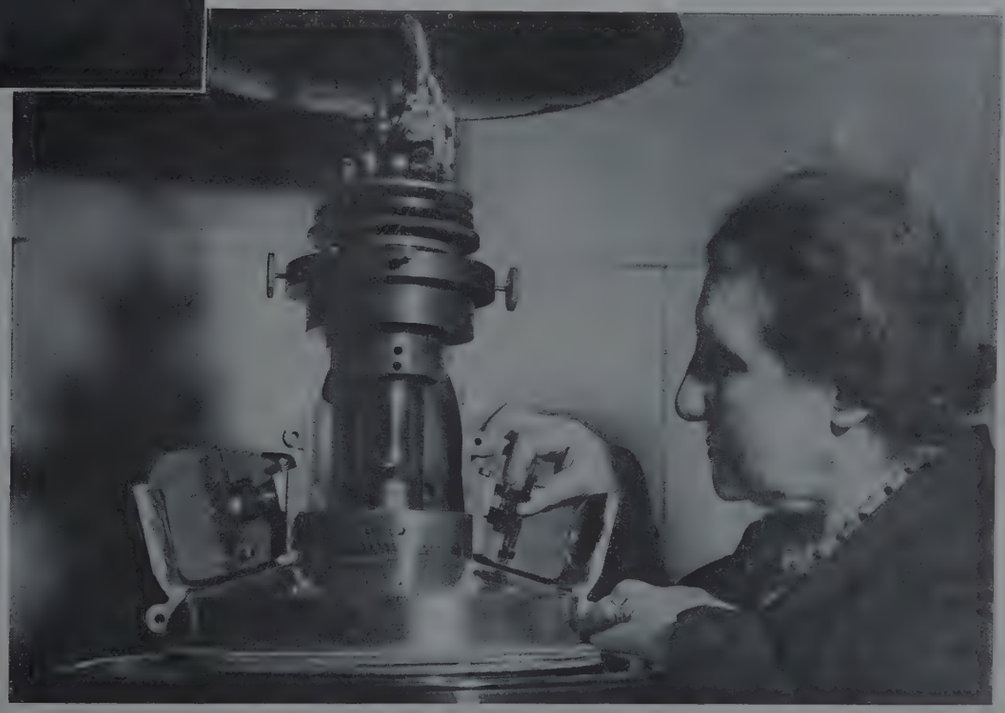

AU MICROSCOPE ON VOIT LES PARTICULARITÉS DE CRISTALLISATION QUI FONT LA PERSONNALITÉ D'UNE PIERRE ET PERMETTENT DE LA DIRE FINE. A DROITE, LA VÉRIFICATION D'UNE PERLE PAR RAYONS X.

LE DIAMANT QUE CETTE JEUNE FEMME CONTEMPLE EST GARANTI PUR. ELLE SE DÉLECTE DES FEUX QU'IL JETTE.

la reconnaître aux détails particuliers de ses facettes en l'examinant simplement avec une loupe.

Toutes les pierres fines, transparentes, opaques ou compactes, comme le jade, et même l'ambre, sont justiciables des laboratoires de la rue de Provence. Bien entendu, on apporte assez fréquemment à ceux-ci des diamants pour qu'ils en attestent la pureté. Mais que faut-il entendre par la pureté d'un diamant ?

Approuvé par toute la joaillerie française, M. Gôbel répond : « La pureté d'un diamant correspond à la joie qu'éprouve son propriétaire à le contempler sans qu'un défaut, si petit soit-il, arrête son regard et trouble le plaisir que lui donne la possession de ce diamant. — Mais, objectera-t-on, la puissance visuelle varie d'un œil à l'autre. Comment garantir qu'un diamant sera pur pour tous les yeux et donnera la même joie à tous ? » C'est bien simple : la garantie donnée par le Service du contrôle peut se définir ainsi : diamant garanti pur dans les limites de visibilité pour une acuité visuelle maximum. Celle-ci ayant été déterminée une fois pour toutes par la Faculté de médecine, le Service du contrôle peut, en toute certitude, garantir qu'un diamant sera pur pour tous les yeux à qui il sera donné de le contempler. C'est donc une sécurité totale et une discrétion parfaite que le Service du contrôle apporte aux personnes qui ont recours à lui.

L'OPINION D'YVES GANDON

SUR « COLOMBE »

Une aimable personne, assise à côté de moi, disait après le troisième acte de *Colombe* : « C'est trop de misogynie, enfin. Nous ne sommes pas aussi méchantes. » Et j'avais envie de lui répliquer : « Mais il ne s'agit pas de vous. Il n'y a là qu'un cas d'espèce. » Réflexion faite, je ne suis plus aussi sûr de la pureté des intentions de Jean Anouilh. Le titre même de la pièce est plein d'enseignement. Ce n'est pas au hasard que l'auteur a prénommé Colombe le monstre charmant incarné à la scène par Mlle Danièle Delorme. Voilà une fraîche et pure enfant, un vrai petit oiseau par la grâce et malheureusement par la cervelle. Elle aime Julien, son grand ours de mari, pianiste de talent, mais pauvre, qui l'a connue humble fleuriste et l'a épousée dans un grand élan du cœur. Ils ont eu tout de suite un enfant, et ils sont heureux comme dans une île. Julien pense que ce bonheur durera pour autant que Colombe restera fidèle à l'image qu'il s'est créée d'elle en faisant bloc avec lui contre les vilenies du monde. C'est qu'il est terriblement absolu en amour, notre Julien, et il n'admet pas les demi-mesures. « Si tu m'aimes, déclare-t-il sans ménagement à sa Colombe, tu n'aimeras rien de ce que tu aimes. » La petite trouve bien son grand fou un peu excessif, mais enfin elle l'aime elle aussi, et, à condition qu'il ne relâche pas sa vigilance, leur idylle aurait quelque chance de durer.

Malheureusement, Julien, après un sursis d'études, est sur le point de partir pour le camp de Châlons, où il doit accomplir ses trois années de service militaire. (J'avais oublié de dire que l'action se déroule à la fin du siècle dernier, à Paris.) Il est fils d'une actrice célèbre, Mme Alexandra, et d'un colonel assez déraisonnable pour s'être suicidé dès qu'elle l'eut quitté. Il a un demi-frère, Armand, né des œuvres d'un jockey, et sur qui l'actrice a reporté toutes ses capacités d'affection. Quoiqu'il ne se fasse pas d'illusion sur les sentiments de sa mère, créature artificielle et incapable d'une affection désintéressée, Julien, pressé par la nécessité, va lui demander de secourir sa femme et son enfant tandis qu'il servira. Après une scène violente entre ces êtres trop différents pour se comprendre, Mme Alexandra s'avise d'un compromis. Trop ladre pour prendre sa belle-fille à sa charge, elle lui fera donner un petit rôle dans la pièce qu'elle joue. Julien part, et aussitôt toute la faune masculine du théâtre tente sa chance auprès de Colombe : le directeur, Desfournettes, un assez répugnant personnage ; du Bartas, vieux jeune premier tout gonflé de ses avantages décadents ; Poète-Chéri, le ridicule auteur de la pièce, qui pond ses alexandrins en carton-pâte comme une poule ses œufs ; Armand lui-même, si veule et insignifiant qu'il soit avec son sourire stéréotypé et son cynisme de parasite. Colombe se laisse éblouir par les feux empruntés de ce milieu où tout n'est que faux semblant et tombe dans les bras de son beau-frère.

Au camp de Châlons, Julien est prévenu par une lettre de La Surette, fielleux secrétaire de Mme Alexandra, lequel ne connut jamais que déboires auprès des femmes. Il revient pour vingt-quatre heures, interroge Colombe qui nie, mais Armand avoue. Le malheureux essaie de comprendre, ce qui donne lieu à des scènes très fortes, la première entre les deux frères, la seconde entre le mari trompé et l'épouse infidèle. Mais il n'y a rien à comprendre, sinon que Julien ne connaissait pas celle qu'il épousa, et que leur union était vouée au désastre. Suit un quatrième acte, qui paraît superflu, où nous voyons comment Julien et Colombe firent connaissance. Toutes les apparences du bonheur étaient là, pensez-vous. Non. Il ne suffit pas de s'être plu un jour pour être heureux ensemble toute une vie.

Le meilleur de la pièce tient dans les deux premiers actes. Indépendamment du drame sentimental qui se noue, Jean Anouilh a tracé une réjouissante et cruelle caricature de certains milieux de théâtre au temps du « modern style ». On ne peut s'empêcher d'évoquer telle tragédienne fameuse, tel dramaturge qui connut des triomphes, mais dont le goût n'était pas la qualité maîtresse. Le troisième acte est presque insupportable par moments à force de grincement et d'âcreté. Je pense, par exemple, à cette tirade sur les tripes où Jean Anouilh a mis un peu trop de complaisance. Mais on rencontre aussi, dans ce troisième acte, une sorte de sketch simili-historique en vers, joué par du Bartas et Mme Alexandra, et dont la verve burlesque détend et fait sourire.

Le programme assure que la pièce finit gaîment. Ce n'est pas mon avis. Il y a une amertume supplémentaire pour l'homme malheureux à se rappeler les promesses de bonheur qui commandèrent son infortune. *Colombe* doit être rangée parmi les pièces noires d'Anouilh, jusque dans le rose illusoire proposé par un dénouement qui n'en est pas un. On ne la placera pas au premier rang. Sa construction est incertaine et le ton forcé hérisse parfois. N'importe ! Voilà une œuvre, et qui pèse dans la main autant qu'elle serre le cœur.

Mlle Danièle Delorme m'a paru inégale dans l'excellence. A la poupée zézayante du début je préfère le petit monstre au cœur sec du troisième acte. Elle manque un peu de rayonnement et de sensualité, mais, dans l'ensemble, elle se tire avec honneur d'un rôle écrasant. Yves Robert a composé un Julien presque hallucinant de simple humanité. Jean Anouilh peut être content d'un tel interprète. Aucune des intentions du rôle ne lui échappe, et, trompé, non seulement il ne prête pas à rire, mais il appelle toute sympathie au milieu des fantoches qui l'entourent. Compliments à Mme Marie Ventura pour son abatage, à Paul Œttly, qui dresse en pied une extraordinaire figure de cabot vaniteux, à Maurice Jacquemont, à Marcel Pérès, à Jacques Dufilho et à toute la troupe. Décors et costumes sont bien dans l'esprit du texte, et la mise en scène d'André Barsacq passe l'éloge.

Phot. *France-Illustration* (Charles Raffin et Roger Boulet).

JEAN ANOUILH CHERCHE A ÉVITER LES PHOTOGRAPHES. IL EST « COINCÉ » DANS L'ESCALIER : LA FUITE EST IMPOSSIBLE.

UN « GONCOURT », PHILIPPE HÉRIAT, AVEC CLAUDE GÉNIA.

J. ANOUILH LE MISOGYNE

PENDANT UN ENTR'ACTE : M. ET Mme JULES ROMAINS. DERRIÈRE EUX, M. P.-A. TOUCHARD.

OLIVIA ET SIMONE RENANT. CI-DESSOUS : M. MARQUISAN, OLIVIA ET PATRICIA ROC.

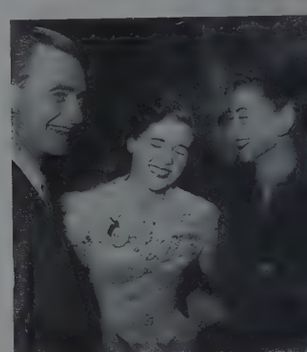

OLIVIA, COMTE ET COMTESSE PHILIPPE DE LA FAYETTE.

NEW YORK - PARIS - NEW YORK OU COMMENT MISS MARY OLIVIA DENNIS O'DONOVAN A VÉCU UN SOIR DE PARIS

Au cours du cocktail qui fut offert à Olivia Dennis O'Donovan, elle fit la connaissance de plusieurs artistes, dont Jacqueline Delubac, Simone Renant, Patricia Roc, Marcelle Derrien, Nicole Courcel, Michèle Philippe, Espanita Cortez.

AU SEPTIÈME PLAT, ILS ÉLIRENT UN CHEF

POUR LE PRIX PROSPER-MONTAGNÉ, LE JURY DÉLIBÈRE : A DROITE, MM. PIERRE VARENNE, MORAND, MONTAGNÉ ET Mme RANDOIN. A GAUCHE, CURNONSKY FÉLICITE M. LAGET, CHEF DE L'AUBERGE D'ARMAILLÉ.

A LA PREMIÈRE DU FILM, AU PREMIER PLAN, LE GÉNÉRAL ET Mme KŒNIG, M. MARTIN, DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE DES P. T. T., LE GÉNÉRAL ET Mme GROSSIN. AU TROISIÈME RANG, A DROITE, M. FOURRÉ-CORMERAY.

LES VISAGES ÉMOUVANTS DE NICOLE LADMIRAL ET DE CLAUDE LAYDU.

D'ILLUSTRES FIDÈLES AUTOUR D'UN MODESTE CURÉ

LA première du *Journal d'un curé de campagne* avait attiré au Biarritz de nombreuses personnalités, dont des ministres, des généraux, des hommes de lettres, qui réservèrent un accueil très chaleureux à l'œuvre de Robert Bresson.

Il faut que le public de Paris ratifie ce jugement.

PARMI LES SPECTATEURS : M. ROBERT SCHUMAN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈES, ET M. P.-O. LAPIE, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE.

VARIÉTÉS ET MONDANITÉS

PAR MARCEL IDZKOWSKI

IL était une fois...

Les formules des contes de fées sont parfois valables dans la réalité, et c'est une bien jolie aventure que vient de vivre une « college-girl » américaine, miss Mary Olivia Dennis O'Donovan.

Gagnante d'un concours organisé par un grand parfumeur parisien, cette jeune miss de dix-huit ans est arrivée de New-York pour vivre un soir de Paris.

Quelle journée ! Après le coiffeur, le couturier, le joaillier, Olivia, sur la scène de l'Opéra, fut présentée à Lyane Daydé puis se rendit au Club des Optimistes. Elle rencontra là le duc de Maillé, Suzy Solidor, de nombreux artistes et un jeune académicien barbu inaugurant sa tenue d'apparat.

— *Who is he ?*

J'expliquai à Olivia qu'elle avait devant elle Jean-Gabriel Domergue, qu'il avait peint dans sa vie de nombreuses femmes nues, ce qui devait fatalement lui ouvrir les portes de l'Institut. M. Paul Léon retraça la carrière du récipiendaire ; M. Eugène Fasquelle — toujours vert — tint des propos légers avant de remettre à Jean-Gabriel une épée d'honneur dont la fine poignée avait été ciselée par Mme J.-G. Domergue. L'académicien, dans son discours de remerciement, fut étourdissant de verve et promit d'être fidèle à l'Académie. Il pensait à celle de ses modèles, évidemment !

Cocktail. Dîner à la Tour d'Argent, où Olivia admira Notre-Dame illuminée. Le Lido. Les violonistes de Monseigneur. La place du Tertre. La soupe à l'oignon aux Halles.

Olivia est repartie pour son collège de New-Jersey. Elle pourra conter de merveilleuses histoires à ses petites amies.

L'OPINION DE DENIS MARION

SUR « LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE »

PENDANT longtemps, le problème des adaptations à l'écran d'œuvres littéraires n'a présenté qu'un aspect : celui des belles infidèles — qui étaient parfois laides à faire peur et plus souvent encore ridicules. Depuis peu s'en est découvert un autre : celui de la fidélité absolue, c'est-à-dire de la subordination totale et délibérée des images du film à l'esprit et au texte du livre. *Le Silence de la mer* et *les Enfants terribles*, de J.-P. Melville, suivaient déjà cette formule. Robert Bresson l'a faite sienne dans *le Journal d'un curé de campagne*. Ce sont les trois seuls exemples à ma connaissance. Comme on le voit, ils sont français et récents. Aussi pourra-t-on trouver dangereux d'en tirer des conclusions sans le recul du temps et avant que les réalisateurs d'une autre nationalité nous proposent des points de comparaison. Je vais néanmoins prendre ce risque.

Les deux bandes de Melville constituaient ses débuts dans la mise en scène, alors que Robert Bresson a donné *les Anges du péché* (scénario original du R. P. Bruckberger, dialogues de Jean Giraudoux) et *les Dames du Bois de Boulogne* (adaptation extrêmement libre d'un récit de Diderot), qui, à mon avis, sont deux classiques du cinéma ; le second cinéaste dispose d'une technique éprouvée tandis que le premier trahissait souvent son inexpérience. D'autre part Bernanos est un plus grand écrivain que Vercors et même que Cocteau, et, en tout cas, *le Journal d'un curé de campagne*, qui est sans doute son chef-d'œuvre, a plus de poids que *le Silence de la mer* ou *les Enfants terribles*. En dépit ou à cause de cette disproportion, à mon propre étonnement, j'ai été moins irrité par les deux films de Melville que par le film de Bresson.

Ce dernier a pourtant fait exactement ce qu'il a voulu et n'a été trahi ni par les ressources mises à sa disposition ni par ses propres forces. Délibérément il s'est privé du concours de vedettes ou de comédiens éprouvés. N'hésitons pas à lui donner raison sur le principe : certes, c'est un atout sérieux que d'être épaulé par le prestige et la renommée d'un grand acteur ; mais c'en est un autre de permettre à une figure nouvelle de s'identifier complètement avec le personnage qu'elle incarne. Sans doute plus de gens seraient venus voir Gérard Philipe (pour prendre le premier interprète qui, par son âge et son physique, était capable de remplir ce rôle) que le débutant choisi par Bresson ; mais ceux-là n'auraient pas oublié un instant que ses traits avaient été ceux du collégien du *Diable au corps*, de Fabrice de *la Chartreuse de Parme*, de Faust de *la Beauté du diable*. Tandis que maintenant, si l'on peut regretter la monotonie du jeu de Claude Laydu, rien ne s'oppose à l'illusion qu'un véritable curé a été filmé à la dérobée. Cette illusion, c'est un des ressorts fondamentaux du cinéma — l'autre étant, au contraire, le prestige d'une figure bien connue.

Je suis moins d'accord sur un autre point. Bernanos a choisi — ce qui était son droit — un des artifices usuels du romancier pour raconter une histoire : supposer que le personnage principal tienne son journal. Procédé commode pour la narration écrite, déplaisant pour la narration en images. Bresson y a pourtant mis toute la conscience possible, il a voulu que l'écriture soit caractéristique : après des essais infructueux avec son interprète, il s'est résolu à tenir lui-même le porte-plume. Pour varier les intonations de la voix de l'acteur, il a recouru à des artifices sans nombre. L'échec n'en est pas moins incontestable : ces centaines de mètres d' « insert » (pour employer le vocabulaire technique) sont d'une monotonie intolérable. De plus, j'ai trouvé personnellement choquant à l'extrême qu'en assistant à une action nous entendions une voix la raconter au passé (défini ou indéfini) ; mais je dois reconnaître, après m'être livré à une enquête, que les spectateurs ne souffrent pas de cette discordance de temps. Bresson d'ailleurs a pris ce parti en connaissance de cause : non seulement il n'a pas voulu transposer au présent les phrases écrites au passé, mais il en a gardé qui sont au futur. J'accorde volontiers que la tentative est intéressante à titre expérimental. Mais je ne peux me rallier à l'avis d'Albert Béguin, pour qui la forme du journal écrit est inséparable du drame psychologique du protagoniste : la solitude et la confrontation avec soi-même ont plus d'un moyen de s'exprimer.

Au total, il n'y a que le résultat qui compte. Celui-ci est très inégal. Le début donne une impression d'incohérence, due au fait que le scénario prévoyait une bande d'une durée de trois heures, qui a été réduite à deux heures après un premier montage. Alternent ensuite des scènes ratées (surtout à cause de l'insuffisance des interprètes : les amateurs sont autrement difficiles à manier que les gens de métier) et des scènes réussies. Et je ne saurais être assez sévère pour l'épilogue : s'il n'existe pas d'autre moyen de représenter à l'écran la mort du prêtre que de montrer une croix noire dessinée sur fond blanc pendant qu'une voix lit les dernières pages de Bernanos, mieux vaut supprimer ce chapitre que se résoudre à un aussi pitoyable aveu d'impuissance. En revanche, juste avant, nous trouvons un morceau d'anthologie dont la beauté nous dédommage de bien des imperfections : la visite du curé à un de ses anciens compagnons de séminaire, défroqué, qui vit en concubinage. En trois plans fixes, très longs, où les acteurs restent à peu près immobiles et parlent sans une intonation parce qu'il leur est interdit d'exprimer leurs sentiments, le drame fondamental que Bernanos a voulu évoquer, celui du caractère sacré du prêtre, de l'abîme qui le sépare aussi bien des croyants que des incroyants, du lien qui l'unit à Dieu, saute aux yeux des moins avertis, s'impose à la sensibilité sans avoir besoin de se traduire en mots et de s'adresser à l'intelligence. Là enfin, et seulement, nous avons dix minutes de véritable cinéma, où les images ne sont plus à la remorque du texte, où elles portent directement leur message par leur vertu propre.

RAYONNEMENT DU

Ci-dessous : Chez Dior, M. Harry Blum et son acheteuse, Mme Robrieux (au centre), les envoyés de Bergdorf-Goodman, Mrs. Muller, Frankau...

Au souper donné chez Maxim's, M. David Nemerov avait invité a sa table Mme Suzanne Ward, M. Paul Vogel et Mme de Silvera Ramos.

LUXE DE PARIS

... Daube, M. King, de la maison Eaton; Mme Gabriel, de Guimbel-Saks. De dos, M. Walker, Mme Bujin, M. L. Schmulen, de chez H. Bendel.

PARIS, CAPITALE DU GOUT

RETROUVE LES ACHETEURS AMÉRICAINS

Les arts du vêtement et de la parure féminine, les créations de l'élégance, dont Paris est le centre dispensateur, attirent vers notre capitale quantité de visiteurs étrangers, en particulier les représentants des magasins les plus importants d'outre-Atlantique désireux de garnir leurs comptoirs et leurs vitrines « exclusives » avec des articles de choix portant la célèbre griffe de Paris.

Fêtés, choyés par les grandes maisons parisiennes, ces acheteurs servent la cause française aussi bien parce qu'ils en sont les ambassadeurs que parce qu'ils provoquent un mouvement de devises qui agit favorablement sur notre balance des comptes.

Les étrangers doivent nécessairement pour assurer la marche de leurs affaires passer par les « commissionnaires » français, dont le président, M. E. Herrmann, a bien voulu réserver aux lecteurs de *France-Illustration* les explications qui nous permettront de suivre les différentes phases de cette activité commerciale peu connue du grand public.

Le premier souci du commissionnaire est de connaître les *desiderata* de sa clientèle disséminée aux quatre coins du monde. Il est bien évident que les U. S. A., l'Amérique centrale ou l'Amérique latine n'ont pas les mêmes objectifs. Il faut prévoir d'autres recherches pour l'Australie, le Canada, l'Afrique du Sud que pour les différents pays d'Europe, sans oublier l'Union française. Les acheteurs et les acheteuses affluent vers notre continent à la fin de janvier et dans les derniers jours de juillet ; ce sont les dates du calendrier des collections annoncées par les modistes et les couturiers parisiens. Cependant la diversité des objets recherchés ici par les étrangers est extrême. Les faïences de Quimper, certaines poupées régionales, les pendulettes, les jumelles, les antiquités les intéressent parfois plus encore que les toilettes, les fournitures, les tissus et les accessoires de l'élégance vestimentaire.

Les besoins des peuples sont variables et dépendent des progrès de leurs propres industries ; citons-en pour exemple la création de fabriques et d'ateliers par les multiples catégories de réfractaires européens réfugiés aux U. S. A. au cours de la dernière guerre mondiale. C'est ainsi qu'entre autres choses on fait à présent de la belle lingerie à Porto-Rico, où la main-d'œuvre moins dispendieuse qu'en Europe et des droits de douane inexistants permettent des prix très inférieurs aux nôtres... On est obligé de reconnaître cependant la supériorité de l'artisanat français et, dès que l'on aborde le grand luxe, le « made in France » conserve son inaltérable prestige.

Les voyageurs qui viennent des Etats-Unis pour fréquenter les « collections » sont les représentants de firmes considérables organisées à la façon des magasins de nouveautés, mais dont les rayons, beaucoup plus vastes, sont compartimentés par gradation de prix — haut luxe, élégance moyenne, et ainsi de suite. L'Américaine s'habille volontiers dans les établissements connus pour la parfaite sélection de leur stock. On sait que les Bonwitt-Telle, Bergdorf-Goodman, Saks-fifth Av., Neiman-Marcus et autres firmes de premier plan ont les mêmes fournisseurs que les couturiers sur mesures tels que les A. Magnin et Cie ou les Henri Bendel.

Pour guider les visiteurs dans leurs achats, les commissionnaires s'entourent de spécialistes qui parlent plusieurs langues, afin d'être à même d'accueillir aussi bien les représentants d'Amérique du Nord que ceux d'Amérique latine. Ces spécialistes notent les ordres passés et s'occupent de leur parfaite exécution. S'agit-il de fournitures toutes prêtes ?... la vérification de chaque pièce est faite avec minutie avant l'expédition. S'agit-il de commandes à façonner ? les délais sont observés et les livraisons, contrôlées.

Malgré l'effort de nos dirigeants en faveur de l'expansion économique, les mots « licence d'importation » et « office des changes » font encore partie du vocabulaire. Trop nombreux encore sont les pays où les licences d'importation ne sont pas abolies, comme aux Etats-Unis, en Amérique Centrale, à Cuba, au Venezuela, en Australie.

Notre pays demeure celui de la supériorité dans la qualité et le goût. Si l'on ne citait que les industries du textile — celles-ci représentent le quart des exportations de notre pays — on pointerait sur la carte Lille, Calais, Roubaix, mais aussi Mulhouse, La Bourboule, Luxeuil, Lyon et encore... Romilly, où se fabriquent des chaussettes !... Soit, d'une part, des établissements magnifiques et, d'autre part, de très modestes entreprises particulières. Cela caractérise toute la production du luxe qui se dispense à Paris, centre et marché mondial des créations de l'élégance française.

Nos correspondants ont besoin de maintenir un contact constant avec Paris ; or si beaucoup d'entre eux traversent l'Océan deux fois par an, nombreux sont ceux qui, venant plus rarement, confient le choix des marchandises et les transactions auxquelles donnent lieu leurs achats à leurs mandataires sur place, aux grands commissionnaires : les Shloss, Friedman, Samuel Buckley, Kief, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux.

Beaucoup d'acheteurs sont attendus cette année ; on se prépare à recevoir des commandes massives dans tous les champs du commerce de luxe.

Il serait fort long d'énumérer ici les objets recherchés en France par l'étranger. Cette gamme s'étend de la layette à la robe de bal, en passant par la lingerie, sans omettre le mobilier ancien ; le grand luxe, mais aussi l'inédit, l'invention née dans les ateliers des petits artisans.

Le gros chiffre d'affaires provient des ventes en série d'articles moyens, mais le prestige de notre pays se maintient grâce à sa production d'une monnaie d'échange très rare : la pièce type, l'objet unique dû à l'ingéniosité des fabricants, au talent des modellistes et dont l'exécution parfaite défie toute concurrence. Les « mains de fées » des ouvrières françaises paraphent leur travail avec la griffe de Paris.

Amélie Anderson.

Au Ritz, au cours d'un diner offert par M. Silvan Rich, des toilettes exécutées aux U. S. A. avec des tissus français...

...furent présentées. En même temps une réception était organisée a l'hotel Waldorf-Astoria de New-York

PETITES CHRONIQUES

L'« HERMÈS » DE PRAXITÈLE REVENU AU JOUR

Après l'ouverture du Musée national d'Athènes, effectuée en janvier 1948, on continue à faire en Grèce, malgré les difficultés du temps présent, de très grands efforts pour la remise en place, dans les musées, des antiquités restées depuis le début de la guerre cachées dans des grottes ou enfouies dans des fosses et dans des abris sûrs.

La fameuse statue de Praxitèle l'*Hermès* du musée d'Olympie, restée sous terre pendant dix ans, n'a revu le jour que tout récemment. On avait quelques inquiétudes sur son sort. Hermès était-il resté intact dans sa caisse en bois, entourée de terre, sous la plaque en ciment de plusieurs tonnes ? A la lumière on a vu que les inquiétudes n'étaient pas tout à fait injustifiées. En effet, la statue porte quelques traces d'altération facilement réparables heureusement. Elle sera mise en place définitivement dans trois mois, et elle est déjà visible au musée d'Olympie ainsi que la *Victoire* de Pæonios et les fameuses figures du fronton du temple de Zeus en Olympie.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES

Conséquence de la reprise des relations diplomatiques normales entre la France et l'Espagne: M. Manuel Aguirre de Carcer, qui, depuis mai 1947, occupait à Paris les fonctions de délégué du gouvernement espagnol près du gouvernement français, a été nommé ambassadeur à Paris. Il avait précédemment représenté son pays à Rome, à Tanger, à Berne, à Bruxelles.

Le président Sarraut en Indochine

M. Albert Sarraut, qui a récemment présidé la conférence inter-Etats de Pau, s'est rendu en Indochine, sur l'invitation des Etats Associés, pour un voyage de caractère strictement privé. Pendant son séjour, le président Sarraut, que l'on voit à son arrivée à l'aérodrome de Tan Son Nhut, à Saïgon, passant en revue le détachement franco-vietnamien qui lui rend les honneurs, a rencontré à Dalat l'empereur Bao Daï, et à Hanoï le général de Lattre de Tassigny.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

L'EXPANSION FRANÇAISE :

Maurice Andrieux, *le Père Bugeaud* (Plon, 308 pages). Le centenaire de la mort de Bugeaud, en juin 1949, est passé bien inaperçu. Ce fut cependant une belle figure que celle de ce soldat-laboureur auquel la France doit la base de son empire colonial.

L'homme était de caractère plutôt rude. « Moi, disait-il, je ne flatte personne. Je ne demande rien. Je n'ai besoin de rien. Je ne veux être que ce que je suis, je puis l'être sans les ministres. Je l'ai gagné sans eux. Ils ont besoin d'hommes comme moi, et je n'ai pas besoin d'eux. »

Tout Bugeaud est là. Il part pour la guerre d'Espagne comme lieutenant, en revient colonel. Rendu à la vie civile à trente et un ans, il s'occupe de son domaine périgourdin, puis entre au parlement, où il défend pendant dix ans les deux causes qui lui sont chères : l'armée et l'agriculture.

Il est chargé de la mission peu agréable de garder la citadelle de Blaye lors de l'internement de la duchesse de Berry et de faire constater l'état de grossesse de celle-ci ; d'où des scènes moliéresques avec les médecins, les autorités civiles, les visiteurs. Il n'en conquiert pas moins les bonnes grâces de sa prisonnière. « Si elle obtient de rester en France, dit-il, je lui ferai acheter une terre en Périgord et je mettrai mon expérience agricole à sa disposition. »

Mais c'est en Algérie, où il est envoyé en juin 1836, qu'il va attacher son nom à l'une des œuvres qui honorent le plus la France. « Soyez fort, dit-il à Thiers, ou abandonnez ; les demi-mesures vous ruinent et vous tuent. »

De sa popularité témoigne le joyeux refrain des zouaves sur la « Casquette au père Bugeaud ».

Il vint plus tard siéger au parlement et mourut du choléra.

M. Andrieux conclut en souhaitant que l'histoire donne « au père Bugeaud » la place d'un « bâtisseur d'empire qui n'a pas connu de Waterloo ».

L'HISTOIRE DE L'ART :

Louis Hautecœur, *l'Architecture française* (Boivin, 190 pages, photographies hors-texte). « La France est une grande nation, mais, pour le demeurer, il faut qu'elle s'en souvienne. » Cette phrase du cardinal Mercier sert d'épigraphe au nouveau livre de M. Hautecœur, qui évoque vingt siècles de l'art de construire en France, depuis les édifices gallo-romains jusqu'à l'ère du béton.

L'architecture fut en France un perpétuel recommencement. Les invasions, les guerres civiles, les incendies ont accumulé les ruines sur notre sol. Sur ces ruines se sont élevés de nouveaux monuments attestant la pérennité du génie français à travers les vicissitudes de l'histoire. Le vandalisme même ne fut ni moins néfaste ni moins profitable. Le clergé abattit, aux X^e^ et XI^e^ siècles, les vieux sanctuaires mérovingiens et carolingiens pour couvrir notre sol de cette « blanche parure » dont parle Raoul le Glabre. Le succès de l'architecture gothique fut la condamnation de nombreux édifices romans. Au Grand Siècle Richelieu et Mazarin démantelèrent les vieux châteaux et le clergé réédifia couvents et églises au goût du jour. La Révolution mit à l'encan nos plus glorieux monuments. Charles X fit disparaître les appartements de Louis XIV au Louvre ; Louis-Philippe dépouilla Versailles de son décor. Haussmann sacrifia à son plan d'urbanisation des chefs-d'œuvre de l'art religieux et civil.

Notre architecture est le reflet de notre passé. Dans tous les édifices le style révèle, avec la date de sa création, la longue persévérance de notre pays.

ALBERT MOUSSSET.

NÉCROLOGIE

J.-M. de Prémonville

Au cours d'une patrouille sur le front central de Corée, au nord-ouest de Chip-yong, Jean-Marie de Prémonville, correspondant de guerre de France-Presse, a été mortellement atteint de trois balles de mitrailleuse. Il a succombé pendant qu'on le transportait à l'infirmerie. C'est le douzième correspondant de guerre qui tombe en Corée. Jean-Marie de Prémonville avait trente ans. Aviateur à dix-neuf ans, il milita dans la Résistance, fut arrêté, déporté à Sarrebrück puis à Dachau. Entré dans la presse à son retour, il était parti pour l'Extrême-Orient dès le début des événements de Corée. Il avait déjà été légèrement blessé en septembre en prenant part à une opération parachutée.

Rober-Reynaud

Un journaliste dont le nom demeurera attaché à l'établissement du protectorat français au Maroc, Henri Rober-Reynaud, vient de disparaître dans sa soixante-quinzième année. Secrétaire de l'Institut musulman, il fit partie du cabinet de M. Paul Revoil, gouverneur général de l'Algérie, et à ce titre fut mêlé à toutes les négociations qui, ouvertes par la conférence d'Algésiras, aboutirent au protectorat. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

LE SOUVENIR DE LÉON BLUM

Les Amis de Léon Blum ont tenu à la Sorbonne une réunion. M. Jean Texcier a évoqué l'écrivain, le critique dramatique et littéraire, le collaborateur de la *Revue Blanche*. Après plusieurs orateurs qui ont retracé la carrière de l'ancien président du Conseil, M. Edouard Herriot a fait revivre la personnalité de Léon Blum, dont il s'est plu à louer non seulement les qualités intellectuelles, mais la courtoisie, l'élégance et la dignité.

LÉGION D'HONNEUR

M. Emmanuel Monick, ancien gouverneur de la Banque de France, a été élevé à la dignité de grand-croix, et M. Gabriel-Emile Bertrand, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, à celle de grand officier.

Nous avons relevé, d'autre part, la promotion comme officier de la Légion d'honneur de M. Maurice, directeur de la police municipale, et celle de M. Girardet, qui, à diverses reprises, collabora à notre revue.

GALERIE

GALERIE MIRADOR

TABORDA

17, place Vendôme

M^e^ Lucile Tinayre (à droite) dans un groupe d'avocates.

LE CINQUANTENAIRE DES AVOCATES

Il y a cinquante ans, la première femme inscrite au barreau, M^me^ Jeanne Chauvin, prêtait serment. Depuis lors elle a eu de nombreuses émules, et le barreau de Paris compte aujourd'hui plus de six cents avocates. Elles ont tenu à marquer ce cinquantenaire par une série de solennités auxquelles s'étaient associées des représentantes des barreaux belge, anglais, hollandais, luxembourgeois et italien. Au palais de Justice un bas-relief fut inauguré à la mémoire de M^e^ Maria Verone, dont la généreuse activité n'est pas oubliée. Devant ce monument, œuvre de M. Gunzman-Nageotte, grand prix de Rome, M^e^ de Moro-Giafferri, puis M^e^ Lucile Tinayre, membre du Conseil de l'Ordre (la première femme qui ait été appelée à y siéger), le bâtonnier André Toulouse et le garde des Sceaux, M. René Mayer, prirent la parole. Des réceptions ont eu lieu ensuite à l'hôtel Lauzun, à l'Hôtel de Ville de Paris et à Versailles.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

Frederick-Franck à la Galerie Drouant-David

Encore inconnu en France, Frederick-Franck, peintre américain de Hollande, expose ses œuvres à la Galerie Drouant-David. Et pourtant Frederick-Franck ne nous est pas inconnu ! Lauréat d'un premier prix à l'Institut Carnegie, sa peinture avait une renommée qui nous paraît largement justifiée. Il ne se borne pas à une esthétique picturale, il cherche à établir sa forte personnalité en puisant à plusieurs sources ; aussi trouve-t-on en lui du cubisme, qui le mène au surréalisme, qui, par réaction, le fait devenir expressionniste. Et bien que toutes ces formes d'art paraissent contradictoires, il est intéressant de déceler chez Frederick-Franck une personnalité qui en établit, dans un esprit de coordination, la synthèse.

Certaines de ses œuvres, puissantes, dramatiques et colorées, ont une résonance extraordinaire. Son *Requiem pour la première moitié du siècle* est hallucinant. Ses natures mortes, dans leur sobriété, ou ses marines, dans le mol balancement des grandes mâtures de voiliers, montrent qu'un peintre peut être varié tout en restant bien personnel.

MAURICE SÉRULLAZ.

UNE BERRICHONNE DE CENT CINQ ANS

Le hameau de Bannay, dans la commune berrichonne de Sancerre, s'enorgueillit de posséder une doyenne qui est probablement celle des Français : Mme Pouvesle, née Marie-Louise Lemoine, va fêter le 25 février son cent cinquième anniversaire. Restée veuve en 1922, elle conserve encore toute sa vivacité d'esprit et toute sa santé, grâce aux soins attentifs que lui prodigue sa petite-fille, ou plutôt l'une de ses petites-filles, car Mme Pouvesle n'a pas eu moins de quarante-six descendants directs.

COURRIER THÉATRAL

« Chacun sa vérité » à la Comédie-Française

La reprise de *Chacun sa vérité* a été accueillie avec faveur. On a vu que, malgré son influence sur toute une génération, la pièce n'avait pas vieilli. Peut-être son caractère de théorème psychologique s'est-il un peu accentué. Elle a des côtés d'épure, qui frappent davantage aujourd'hui. Et cependant elle reste nourrie d'une solide substance dramatique. D'un côté, M. Ponza et Mme Frola, belle-mère et gendre affrontés dans la construction d'un mythe propre à chacun d'eux ; de l'autre, les voisins acharnés dans une indiscrétion dévorante, dans un désir quasi monstrueux de traquer une vérité qui, sans doute, n'existe pas.

La mise en scène de Charles Dullin, revue et corrigée par M. Julien Bertheau, insiste un peu trop peut-être, mais par un souci de stylisation auquel on rend hommage, sur l'analogie que présente le groupe des voisins avec le chœur antique. Mme Berthe Bovy, MM. Ledoux et Debucourt composent avec beaucoup d'intelligence leurs rôles respectifs, pour nous amener à la conclusion que toutes les vérités sont précaires et incommunicables, et la pièce a pris une espèce de patine qui justifie son inscription au répertoire de notre théâtre national. — Y. G.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Remontant pour la sixième fois dans la chaire de Notre-Dame de Paris, le R. P. Riquet a choisi pour thème de ses conférences de Carême, cette année, *la Parole de Dieu, réalité d'aujourd'hui*. Comment le message évangélique se transmet jusqu'à nous depuis deux mille ans par une tradition vivante et continue, tel est le sujet de cette série, où l'orateur aborde à la fois le problème de la Bible et celui de la prédication et de l'enseignement dans l'Eglise d'aujourd'hui. Sur ce sujet le R. P. de La Boullaye a déjà parlé de *Jésus dans l'histoire* et Mgr Chevrot traité de la *Vivante actualité de l'Evangile*. Le R. P. Riquet reprend ces thèmes dans la manière qui lui est propre. Les titres de ses conférences indiquent l'esprit dans lequel elles ont été conçues : *la Parole dans l'Eglise* rapproche l'enseignement de l'Eglise contemporaine de celui que dispensait il y a dix-huit siècles l'évêque de Lyon, Irénée, disciple de Polycarpe, lui-même instruit par l'apôtre saint Jean. Les textes et les témoignages sont ensuite passés en revue par le prédicateur (*Ecriture et Parole, Témoins de la Parole*), qui s'appuie sur les travaux d'érudition les plus récents. Puis vinrent *Jésus, Parole de Dieu*, et *Israël, prophète de la Parole*, où se poursuit l'étude historique des textes montrant la continuité de la tradition. En conclusion, le R. P. Riquet examine (*Pour entendre la Parole*) quelle doit être l'attitude de l'homme pour accueillir la parole divine qui doit le trouver « disponible ».

S. Exc. Mgr Coupel, évêque de Saint-Brieuc, représentant le cardinal-archevêque de Rennes, Mgr Roques, a présidé à Saint-Malo les fêtes religieuses du vingt-cinquième pardon des terre-neuvas.

Dans la lettre pastorale qu'il a adressée « au clergé et aux fidèles de son diocèse pour le Carême de l'an de grâce 1951 », S. Exc. Mgr Feltin, archevêque de Paris, rappelle que l'Eglise est le corps mystique du Christ et montre que les fidèles doivent en être les membres vivants, solidaires, bien reliés et soumis à la tête. Pour être conforme à sa qualité de fils et de membre de l'Eglise, le chrétien doit avoir « une attitude d'esprit, de cœur et d'action » que Mgr Feltin appelle « le sens de l'Eglise », et qu'il définit comme étant avant tout le sens de l'obéissance, car « l'obéissance constitue le plus méritoire des sacrifices. Elle dépouille de l'orgueil et de ses errements ».

Enfin, après s'être élevé contre l'esprit de classe et l'esprit de clocher, Mgr Feltin conclut en demandant aux catholiques de ne pas faire de l'Eglise, qui est universelle, « une secte, une prébende ou un parti... car, avant tout, l'Eglise est mère ».

COURRIER MUSICAL

Il est des œuvres qui, faites pour la scène, supportent mal d'en être exilées. *Lucifer* — mystère dont Claude Delvincourt composa la musique et René Dumesnil, le poème — échappe à pareille disgrâce. Cette partition complexe, à la fois lyrique, symphonique et chorégraphique, en dépit de brillantes représentations à l'Opéra, vient d'être exécutée au concert, dépouillée de tout appareil scénique, par l'Orchestre national, les solistes et les chœurs de la Radiodiffusion française. Pour ceux qui ont pu assister à l'une et à l'autre réalisation, la confrontation était des plus intéressantes ; et peut-être la musique, en l'absence de la chorégraphie, n'en a-t-elle été que mieux servie : moins complice, délivrée des servitudes du plateau, libre de ses mouvements et de son rubato, elle a révélé davantage la richesse et la vigueur de sa substance.

A LA MÉMOIRE DU ROI ALBERT

Au palais des Beaux-Arts de Bruxelles, le comte Carton de Wiart a fait, en commémoration de la mort du roi Albert Ier, une conférence placée sous les auspices des Amitiés françaises.

Après sa causerie, le comte Carton de Wiart a reçu les félicitations du prince royal Baudouin, qui honorait de sa présence cette manifestation.

UN REPORTER BIEN ENTOURÉ

Combien d'auditeurs de « la Voix de l'Amérique » auraient aimé se trouver à la place du reporter qui interviewa, dans les studios de New-York, les charmantes jeunes filles que l'on voit ci-dessous !

Mannequins de la haute couture parisienne, elles effectuent actuellement une tournée aux Etats-Unis, où elles représentent parfaitement la grâce et l'élégance françaises.

LES SPECTACLES

VARIÉTÉS — Claude DAUPHIN dans
MISTER ROBERTS

THÉATRE DE PARIS
Sophie DESMARETS - Pierre DUX - Noël ROQUEVERT
LE SABRE DE MON PÈRE
Comédie de ROGER VITRAC

ATHÉNÉE THÉATRE LOUIS JOUVET
du 26 février au 7 mars
LE GRENIER DE TOULOUSE
présente
LES FOURBERIES DE SCAPIN
DE MOLIÈRE
et L'ASSEMBLÉE DES FEMMES
D'ARISTOPHANE
LOCATION OUVERTE

LES SPORTS

PAR MARCEL DANINOS

BOXE

En s'attaquant à Jake La Motta quatre jours après la rentrée victorieuse de Dauthuille sur le ring du palais des Sports, Ray « Sugar » Robinson mettait un terme à une poursuite qui avait commencé l'an dernier et que les dérobades de La Motta avaient prolongée jusqu'au retour de Robinson aux Etats-Unis.

Déjà champion du monde des poids welters, Robinson avait affronté ces dernières années autant de poids moyens que de welters. Sa taille, son allonge, sa vitalité, sa science, sa puissance enfin lui avaient toujours permis de monter dans la catégorie supérieure sans pâtir de l'écart de poids. Contre La Motta Robinson était désavantagé de quatre livres. Mais ces deux kilos n'ont pas pesé lourd dans la balance, et au terme d'un choc d'une rare violence qui mit en valeur la seule qualité de La Motta, à savoir une incroyable résistance, Ray Robinson descendit du ring champion du monde des poids moyens.

Il serait vain de vouloir présager des décisions que prendra la nouvelle merveille noire. Tentera-t-il de ravir le titre des mi-lourds et acceptera-t-il le match que les organisateurs newyorkais lui ont proposé contre Joë Maxim ? Dans ce cas, il égalerait le record de son aîné, Louis Armstrong, triple champion du monde. Renoncera-t-il, au contraire, à son titre des welters et se contentera-t-il de défendre sa nouvelle couronne ?

Quelle que soit la solution qu'il adopte, une chose est sûre : c'est que Robinson est, par sa classe, *the right man in the right place...*

TENNIS

La triple victoire de Drobny dans les championnats de France courts couverts — sur lesquels nous reviendrons — ne pouvait nous surprendre. Ce n'est pas notre vétéran Henri Cochet qui pouvait le mettre à mal, malgré l'avantage qu'il avait de jouer sur son terrain ; sa défense fut cependant digne de lui, et pour finir Marcel Bernard n'était guère mieux armé. Drobny, sur l'ensemble de leurs diverses rencontres, lui est déjà légèrement supérieur ; sa préparation étant infiniment plus poussée, ses avantages ne peuvent que s'accentuer ; sa victoire a été très nette ; et, confirmant sa forme, il enlevait non moins aisément les deux autres titres, le mixte avec miss Quertier, le double avec Garnero, dont la spécialité est le jeu de simple.

SKI

Après la révélation du jeune Italien Monti, victorieux à Cortina d'Ampezzo et au Mont Blanc, le festival du ski organisé dans la station norvégienne d'Holmenkollen vient de nous donner l'occasion d'assister à un autre avènement : celui du slalomeur Sten-Erikssen. Il a battu l'élite du ski européen, puisque ses suivants se nomment Zeno Colo, Dahlman et Couttet.

Déçus par les résultats enregistrés par leurs athlètes, les Nordiques vont-ils s'affirmer aux olympiades d'hiver et cueillir les lauriers qu'ils ont laissés sur le stade ?

Rien n'est moins impossible, mais les Transalpins auront, c'est certain, leur mot à dire, et le palmarès de Colo, magnifique de régularité depuis le début de la saison, est plein de promesses.

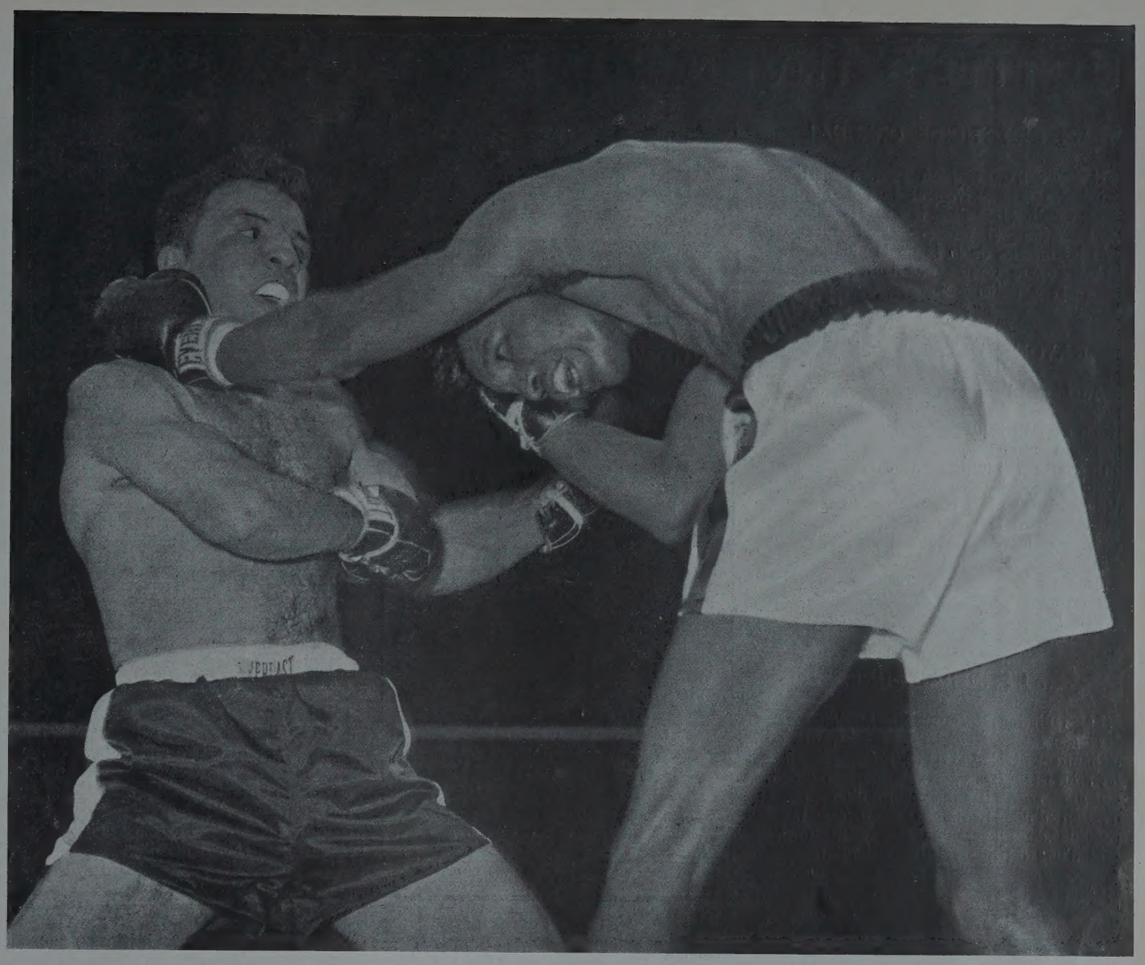

A la manière dont Ray « Sugar » Robinson se couvre, on devine toute l'apreté du championnat du monde.

Au 4e round, Robinson est envoyé dans les cordes.

La Motta a esquivé un crochet en se baissant.

ÉTAPES DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS MOYENS

La Motta, martelé, plie sous les crochets. — Robinson salue la foule : il est champion du monde.

PETITES INVENTIONS ET TECHNIQUES NOUVELLES

UN INSECTICIDE ORIGINAL

Il s'agit d'un œuf en matière plastique qui libère progressivement le produit dont il est empli. Placé dans le nid des animaux de basse-cour, il préserve ces derniers de tous les insectes de la façon la plus efficace. L'œuf s'ouvre comme une boîte pour permettre la « recharge ».

RAYONS ULTRA-VIOLETS...

Au terme d'une expérience menée depuis cinq ans par les services du ministère américain de l'Agriculture, on vient de constater que des poules soumises aux radiations ultra-violettes fournissaient 20 % de plus d'œufs que les autres. Les essais ont démontré que ni le nombre des bactéries se trouvant dans le poulailler ni la teneur en vitamines D des rayons lumineux n'ont d'influence sur les effets du nouveau traitement. On expérimente actuellement l'action des rayons ultra-violets dans les basses-cours à l'air libre.

... ET INFRA-ROUGES

Les radiations infra-rouges, produites par des générateurs spéciaux, participent au réchauffement des vergers, préservant ainsi les arbres fruitiers en cas de gelées tardives. Chaque appareil disposant d'un rayon d'action d'une trentaine de mètres, il est possible de sauver une récolte future au prix d'une dépense relativement minime.

AUTOMOBILE OU TRACTEUR

Ce nouveau véhicule, baptisé « Farm-O-Road », est utilisable, à volonté, comme automobile ou comme tracteur. Dans un cas il se comporte comme une jeep, dans l'autre il remplit à la ferme tous les offices : cultivateur, herse, tondeuse, pulvérisateur. Il est utilisé par les fermiers américains comme « engin de complément », mais serait fort capable de cultiver à lui seul une petite exploitation.

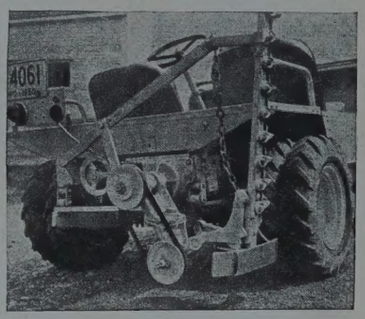

POUR L'HIVER

Deux nouveautés intéressantes pour le bétail : la première est un abreuvoir automatique alimenté par un tuyau chauffé électriquement ; la seconde est un flotteur électrique qui, placé dans un abreuvoir, empêche l'eau de prendre en glace. Cet appareil, alimenté par le courant ordinaire et contrôlé par un thermostat, s'applique à son abreuvoir et fonctionne jusqu'à —30 degrés.

POUR L'ARROSAGE

Une valve s'adaptant à tous les modèles de tuyaux ainsi qu'aux appareils rotatifs permet l'arrosage automatique. Elle contient de minuscules comprimés qui se dissolvent en un temps donné et dont la disparition assure la fermeture de l'arrivée d'eau.

POUR LES JARDINIERS AMATEURS

Ce nouvel outil, muni d'un long fil électrique, se branche sur une prise de courant ordinaire et permet de tailler des parterres... à condition toutefois que le jardin ne soit pas trop grand.

CLAUDE THOMAS.

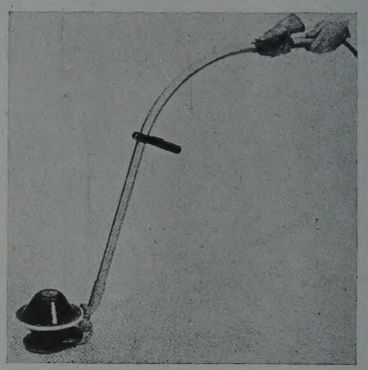

LES ÉCHECS (N° 84)

Solution de l'étude n° 85, par M. Platoff (1924).

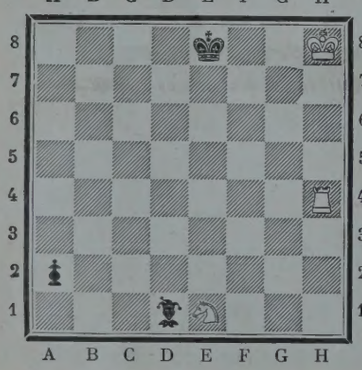

Les blancs jouent et font partie nulle.

1. Th4-é4+ (rejetant le roi noir sur f. car si 1. ... Ré8-d7 ? ou d8? ; 2. Té4-d4+ et ×d1 gagne) 1. ... Ré8-f7. — 2. Cé1-ç2!, Fd1×ç2. — 3. Té4-é1! (et non 3. Té4-é5?, a2-a1 : T gagne ; 4. Té5-f5+, Rf7-g6! ; 5. Tf5-f8, Ta1-h1+ ; 6. Rh8-g8, Fç2-b3+). — 3. ... Fç2-b1. — 4. Té1-é5! (menaçant 5. Té5-a5 et 6. T×P) 4. ... a2-a1 : tour (le seul espoir, car la promotion en dame ou en fou ferait pat). — 5. Té5-a5! (et non 5. Té5-f5+?, Rf7-g6 gagne). — 5. ... Fb1-a2 ; 6. Ta5-a7+. Partie nulle. Le roi noir est forcé, pour mettre fin aux échecs, de venir sur la colonne b ou la 3e traverse. Après que la tour blanche l'aura éloigné le plus possible du roi blanc, ce dernier s'évadera par Rh8-g7, etc.

L'étude suivante de Daniel, publiée dans *Evening News* en 1934, est une tentative d'améliorer l'étude n° 85 par l'addition d'une seconde menace de pat.

Blancs : Ra7, Té6.
Noirs : Rç8, Fg3, Ph4, Pd4.
Les blancs jouent et font partie nulle.

Solution de l'auteur, reproduite dans plusieurs traités. — 1. Té6-é4, h4-h3. — 2. Té4×d4, Fg3-f2. — 3. Ra7-a8! (sauvant la tour par une première menace de pat). 3. ... h3-h2 (si 3. ... F×T ; 4. pat). — 4. Td4-d1, Ff2-g1. — 5. Td1-d5, h2-h1 : tour (une dame ou un fou ferait pat). — 6. Td5-h5, Fg1-h2. — 7. Th5-h8+. Partie nulle.

Cette étude de Daniel serait réellement une amélioration de l'étude de Platoff si la solution de Daniel était la seule. Malheureusement, personne ne s'est jusqu'ici avisé que 4. Td4-d5 fait nulle également, h2-h1 : tour ; 5. Td5-ç5+, Rç8-d7 ; 6. Tç5-ç2 et la partie est nulle.

On pourrait être tenté, pour supprimer cette fâcheuse seconde solution et sauver la version de Daniel, de mettre le roi noir sur ç7 dans la position initiale de Daniel. 4. Td4-d5? perdrait alors, comme dans l'étude de Platoff, après h2-h1 : T ; 5. Td5-ç5+, Rç7-b6! ; 6. Tç5-ç8, Th1-a1+ ; 7. Ra8-b8, Ff2-g3+ gagne.

Malheureusement, si le roi noir est en ç7, les noirs gagnent stupidement par 1. Té6-é4, Rç7-ç6 (menace 2. ... Rç6-d5 avec triomphe facile des deux pions noirs) ; 2. Té4×d4, Fg3-f2 et ×d4 gagne.

Il faut se rendre à l'évidence. Comme tant d'autres, l'étude de Daniel doit être rayée des traités de fins de parties soucieux de correction et remplacée par l'étude de Platoff, un peu moins brillante mais ayant le double avantage de l'originalité et de la correction.

Tournoi d'Amsterdam (novembre et décembre 1950).

Ce tournoi fut gagné, comme on le sait, par Najdorf (Argentine) avec 15 points (11 parties gagnées, 8 nulles, 0 perdue), devant Reshevsky (Etats-Unis) 14 points, Stahlberg (Suède) 13 ½ points, Gligoric et Pirc (Yougoslavie) chacun 12 points, Euwe (Hollande) et Pilnik (Argentine) chacun 11 ½ points, Rossolimo (France) 11 points, suivis de douze autres concurrents de différents pays.

Voici une belle partie de ce tournoi :

Blancs : Reshevsky. Noirs : Gligoric.

1. d2-d4, Cg8-f6. — 2. ç2-ç4, é7-é6. — 3. Cb1-ç3, d7-d5. — 4. Fç1-g5, Ff8-é7. — 5. é2-é3, 00. — 6. Dd1-ç2, Cb8-d7. — 7. ç4×d5, é6×d5. — 8. Ff1-d3, h7-h6. — 9. Fg5-h4, b7-b6. — 10. Cg1-f3, Fç8-b7. — 11. Fh4-g3, ç7-ç5. — 12. 00, Cf6-h5. — 13. Fg3-é5, ç5×d4?. — 14. Fé5×d4, Ch5-f6. — 15. Tf1-d1, Fé7-d6. — 16. Cç3-b5, Fd6-ç5. — 17. Fd3-f5, Dd8-é7. — 18. Ta1-ç1, Tf8-d8. — 19. Dç2-b3, a7-a6. — 20. Cb5-ç3, Fç5×d4. — 21. Td1×d4, Dé7-d6. — 22. é3-é4, Cd7-é5. — 23. Cf3×é5, Dd6×é5. — 24. Db3×b6, Td8-b8. — 25. Tç1-d1, g7-g6. — 26. f2-f4, Dé5×f4. — 27. Db6×f6, d5×é4. — 28. Td1-f1, Df4-é3+. — 29. Rg1-h1, Dé3-g5 (si 29. ... g6×f5 ; 30. Td4-d7 gagne le fou). — 30. Df6×g5, h6×g5. — 31. Ff5×é4, Fb7×é4. — 32. Cç3×é4, Tb8×b2. — 33. a2-a4, Ta8-b8. — 34. h2-h3, Tb8-b4. — 35. Tf1-d1, a6-a5. — 36. Cé4×g5, Tb2-b1. — 37. Td1×b1, Tb4×d4. — 38. Tb1-b7, f7-f6? (une faute dans une position perdante). — 39. Tb7-b8+. Les noirs abandonnent car ils perdent leur tour après Rg8-g7. — 40. Cg5-é6+.

Etude inédite n° 86, par André Chéron.

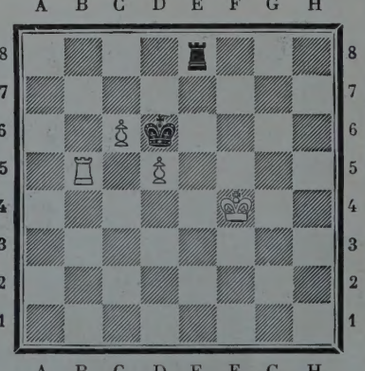

Trait indifférent. Partie nulle.

Cette position n'est pas inédite, car je l'ai publiée en 1927 dans mon *Traité complet d'échecs*, mais avec l'énoncé inexact : trait aux blancs, partie nulle. Trait aux noirs, les blancs gagnent.

Différents traités ont reproduit l'étude avec l'énoncé inexact (par exemple : le Russe Rabinowitch : *Toreneindspelen*, page 102 ; l'Américain Reuben Fine, *Basic Chess Endings*, page 319 ; les Anglais Harold Lommer et Sutherland : *1234 modern end-game studies*, page 113, n° 484, etc.) et personne ne s'est aperçu jusqu'ici de la démolition.

Je n'ai découvert qu'en décembre 1950 la subtile manière de faire partie nulle si les noirs ont le trait, ce qui est la seule défense difficile.

Que d'études classiques trouveront de même leur démolition dans mon traité monumental de fins de parties (788 pages, 1.084 fins de parties, dont 306 me sont personnelles), dont la composition est terminée et qui devrait paraître bientôt !

ANDRÉ CHÉRON.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DES ÉCHECS

Un match en vingt-quatre parties, pour le titre de champion du monde des échecs, commencera le 1er mars en U. R. S. S.

Il opposera l'actuel tenant du titre, le maître soviétique M. Botwinnik, au jeune maître soviétique Bronstein. Si le match est nul, Botwinnik gardera son titre.

PETITS PROBLÈMES AMUSANTS

LES TRANSATLANTIQUES

Il y a un service régulier de transatlantiques entre New-York et Le Havre, un bateau partant chaque jour de chaque port en direction de l'autre. Les bateaux partent en même temps des deux villes (le temps étant par exemple l'heure du Havre) et suivent la même voie maritime.

Sachant que la traversée dure cinq jours, combien un transatlantique, durant sa traversée, rencontrera-t-il de transatlantiques naviguant en sens inverse ?

ÉCHOS et NOUVEAUTÉS

BILLARD RÉDUIT D'UNE PRÉCISION DE MATCH

et d'un rendement parfait assurant un jeu aussi intéressant que sur un billard plus grand, car la proportion de chaque élément a été minutieusement étudiée.

Très robuste, il peut affronter sans inconvénient la fatigue qui est imposée au matériel dans les lieux publics et il est assez élégant pour trouver sa place dans les intérieurs les plus soignés. Rien de plus facile que d'y adapter un dessus pour en faire une table.

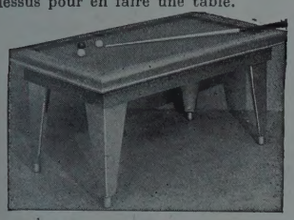

Châssis chêne massif 1 m. 65 × 0 m. 93, pieds réglables et cadre métallique laqué (toutes teintes). Table ardoise, bandes caoutchouc, drap pure laine, billes ivoire, avec quatre queues : 56.500 francs.

Venez ou écrivez, BILLARDS PROUST (fabricant), 120, rue de Tolbiac, Paris (métro Tolbiac), où vous trouverez également un grand choix de jeux de société (jacquets, damiers, échecs, etc.) et des articles en ivoire pour *vos cadeaux.*

A LA VEILLE DES GRANDES ÉPREUVES

A l'approche de la saison des grands prix, *l'Automobile*, dans son numéro de mars, fait le point sur l'intérêt présenté actuellement par les courses et montre la nécessité de rapprocher les techniques « sport » et « touriste ».

Au sommaire également : Comment atteindre la performance Rallye en doublant la puissance d'un moteur de série. – Pour ou contre le refroidissement direct du moteur par l'air. - Les Accidents vus par l'image. - La Vue « écorchée » de la Jowett Jupiter. – La Page des 500 et les rubriques spécialisées de l'aviation et du motonautisme. – L'Avenir des scooters. - Les Dernières Informations illustrées de son envoyé spécial au Rallye Méditerranée-Le Cap. - Le Crible aux inventions. *L'Automobile* au Palais. - Les Modèles réduits. Au total 40 pages et plus de 100 dessins.

En vente partout; à défaut contre 60 francs à *l'Automobile*, 8, rue de Milan, Paris.

COMMENT DOUBLER VOTRE ÉNERGIE VITALE, CONSERVER VOTRE JEUNESSE PROLONGER VOTRE VIE JUSQU'A L'EXTRÊME LIMITE ?

Pour résoudre ces problèmes — pour les bien portants et les malades — le docteur Pascaud a créé le *Surrepos.*

Ce fauteuil-chaise longue scientifique, c'est-à-dire conçu d'après les lois de l'Anatomie et de la Physiologie, *donne, instantanément, un bien-être extraordinaire.* Quatorze points exclusifs permettent d'obtenir le repos **total** des muscles, du cœur (le moteur de la longévité), des nerfs et du cerveau (contrôle de la pensée).

Avec le Surrepos, la pression artérielle baisse de un point et demi en un quart d'heure. Les appareils de contrôle du débit de l'*énergie nerveuse (votre force vitale)* montrent que dans un Surrepos, la détente physique étant parfaite, vous rechargez vos accumulateurs de force nerveuse *rapidement, intensément.* Un quart d'heure de Surrepos remplace une heure de divan ou de lit. Adopté et recommandé par le Corps Médical et l'Élite Internationale, le Surrepos a obtenu la Médaille d'or à l'Exposition internationale de Paris en 1921. Demandez documentation complète illustrée, attestations, références, n° 50 au SURREPOS du docteur Pascaud, 167, boul. Haussmann, Paris.

JEUNESSE... ET SANTÉ

Deux termes qui se complètent, car pour rester jeune il faut être avant tout en bonne santé.

Remontant à l'antiquité et étudiant le mode de vie de certains peuples orientaux dont la longévité est proverbiale, d'éminents spécialistes constataient que ces peuples étaient exempts de troubles gastro-intestinaux. Cette extraordinaire immunité était attribuée à la consommation journalière d'une sorte de lait caillé, base de leur alimentation. Bien vite l'observation montra que ce lait caillé, appelé yaourt ou yoghourt, jouissait de propriétés particulières et que les personnes en faisant une consommation régulière conservaient jeunesse et santé.

De nos jours, toute personne soucieuse de son équilibre doit faire régulièrement sa cure de yaourt, et pour que cette cure ait toute son efficacité le yaourt qu'elle consomme doit être actif, frais et fabriqué chez soi avec un lait de qualité ensemencé de véritables ferments bulgares.

Les Laboratoires YALACTA, mondialement connus pour leurs appareils et leur ferment lactique, ont réussi à stabiliser le bacille bulgare du yaourt, tout en lui conservant son efficacité et ses qualités initiales pendant plusieurs mois.

Les personnes habitant les pays les plus éloignés peuvent donc dès maintenant, en s'adressant à nos bureaux, être documentées sur le fonctionnement très simple de nos appareils et sur les facilités que nous leur offrons pour la fourniture régulière de ferments.

Si vous désirez conserver SANTÉ ET JEUNESSE, renseignez-vous auprès des LABORATOIRES I L YALACTA, 51, rue Lepic, Paris (18e); ils vous feront parvenir gratuitement leur documentation.

INVENTEURS !

Pour lancer vos nouveautés, utilisez notre rubrique ; c'est le plus sûr moyen de vous faire connaître.

Adressez-vous pour cela à la Publicité MOULIN, 6, rue de Milan, Paris (9e). TRI. 45-11.

DEUX ACCESSOIRES

réellement indispensables compléteront maintenant votre confort à bord.

a) *La toilette porcelaine* s'effaçant dans l'épaisseur de la cloison de votre bateau.

b) *Le Kid* (w.-c. de format réduit, offrant tous les avantages des grands). La même Maison construisant tous autres accessoires tels que chaînes, ancres, compas, lochs, winches, etc.

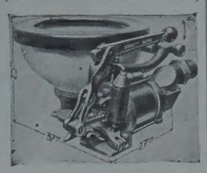

Éts. Cl. BONNET et Fils, 4, rue de la Bastille, Paris. Tél. : ARC. 95-00.

ÉCONOMISEZ 25 A 35 % de CHARBON

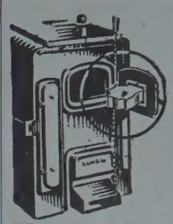

en équipant vos chaudières avec l'économiseur EDCO.

Pose facile, sans frais, par simple échange des portes.

Quelques clients: Chemins de fer du Nord, P.-L.-M., Banque de France, Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte, Recettes-Perceptions de Paris, des milliers d'hôtels et maisons particulières, Paris et province. Représentants régionaux dans toute la France.

Brochure gratuite sur demande.

EDCO, service 20, 216, rue de Rivoli, Paris (1er). OPÉ. 87-17.

Marseille, 307, rue Paradis. Pr. 27-61.

POUR LA 2 CV CITROËN

VOICI la malle arrière dernière création SPEED, à laquelle s'ajoutent les enjoliveurs de roues. Sur le plan technique les ÉTABLISSEMENTS SPEED étudient un équipement moteur permettant une augmentation de rendement.

Pour tous renseignements : ÉTABLISSEMENTS BRISSONNET, 22 *ter*, boul. du Général Leclerc, Neuilly. Tél. MAI 87-40.

UN ANNIVERSAIRE A LA T. W. A.

Trans World Airlines a fêté au début du mois le cinquième anniversaire de son service transatlantique d'après guerre. Pendant ces cinq années, T. W. A. a transporté sur ses lignes intercontinentales, au cours de plus de neuf mille services réguliers, 414.000 passagers et a réalisé plus de 1 milliard et demi de kilomètres-passagers.

Quand le service transatlantique de T. W. A. fut inauguré, les horaires comprenaient deux vols hebdomadaires. Aujourd'hui ils en comptent vingt-deux dans chaque direction, et ces vingt-deux vols comprennent un service quotidien sur Paris et Rome et six services par semaine sur Londres et Francfort.

Une fête a été offerte à cette occasion aux enfants des journalistes français et américains de Paris. Notre photographie montre Mme Ingrand, femme du commissaire général au Tourisme (à gauche), et Mme Warren Lee Pierson, femme du président de T. W. A., procédant au découpage de l'énorme gâteau d'anniversaire.

HÔTELS et VILLÉGIATURES

CÔTE D'AZUR

St-PAUL (mer à montagne), Alpes-Maritimes. **PENSION JEANNE-D'ARC chez ROBERT.** Tél. 64. Cuisine régionale. Tout confort. Terrasse, calme, repos, soleil.

XXIIIe SALON de la MACHINE AGRICOLE

PARC des EXPOSITIONS
PORTE de VERSAILLES
du
27 Février
au
4 Mars
1951

Société des CHARRUES FONDEUR
Manufacture d'instruments aratoires
INSTRUMENTS A TRACTION ANIMALE
Brabants - Araires - Vigneronnes
Décavaillonneurs - Charrues coloniales
INSTRUMENTS A TRACTION MÉCANIQUE
Toutes charrues pour motoculture
Sous-soleuses - Défuseuses - Fossoyeuses
- Extirpateur - Pulvériseurs à disques -
Pelles à tracteurs
Usine : TOULOUSE, 43, avenue de Lombez
Siège social : PARIS-9e, 9, rue Chauchat
Succursale : CHAUNY (Aisne), 7, rue Ferdinand-Buisson

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTts LECERF-
SELECTO
123, Rue Saint-Denis - DREUX (E.-et-L.)
MATÉRIEL AVICOLE "L'INDISPENSABLE"
LA PLUS BELLE FABRICATION FRANÇAISE
ÉLEVEUSES A PÉTROLE
A CHARBON - ÉLECTRIQUES
ÉLEVEUSES BATTERIES
A PÉTROLE - A CHAUFFAGE
CENTRAL - ÉLECTRIQUES
GERMOIR " L'INDISPENSABLE "
Mangeoires - Abreuvoirs
et toute tôlerie avicole
Galvanisé après fabrication
Catalogue contre 20 fr. en timbres

Pour toutes vos Installations
de Laiteries, Beurreries, Fromageries
adressez-vous aux Agents généraux
des plus grandes marques mondiales :
SILKEBORG DAMALKO MOJONNIER
TITUS ATLAS
SALON DE LA MACHINE AGRICOLE - HALL 56, STAND 13
LANOTE & CHEVALIER
23, RUE GALILÉE - PARIS 16e - MÉTRO BOISSIÈRE
Téléphone : PASSY 78-50 (lignes groupées)

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 1er trimestre 1951. N° 147. — Printed in France.

Pour vos Enfants :
POTAGES
GATEAUX
ENTREMETS
FLORALINE
RIVOIRE & CARRET
DRAEGER